

Septembre 2000

Numéro: 61

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Urbain-François Le Bihan, sieur de Kerboach



*Nous sommes tous très reconnaissants à
Éliane et Clément pour leur travail au sein
de notre Association depuis 1994*

Kérouac ✦ Kéroack ✦ Kirouac ✦ Kyrouac ✦ Kérouack ✦ Kirouack

Sommaire

Rapport annuel du président 1999-2000	- 3 et 4 -
Souvenirs de la rencontre 2000	- 5 et 6 -
Hommage à Clément	- 7 -
Compte rendu provisoire des recettes et déboursés de la fête	- 8 -
Merci	- 9 -
Résumé de la recherche 1996-1999 et remerciements	- 10 à 12 -
Contribution financière à l'érection de la plaque en Bretagne	- 13 -
Allocution de Mme Gilberte Bernier	- 14 -
Jacques Bernier dit Jean-de-Parir	- 15 et 16 -
Brève genèse du grand rassemblement de 1980	- 17 à 19 -
En provenance du secrétariat	- 20 et 21 -
Inauguration d'une tour d'observation à Sainte-Justine	- 22 -
Un départ, une arrivée	- 23 -
Photos de la rencontre de Cap-Saint-Ignace	- 24 à 31 -
Lettre de Mme Patricia Dagier	- 32 -
Une recherche en Bretagne 1996-1999	- 33 à 34 -
Conférence de Mme Patricia Dagier	- 35 à 39 -
Nom de François-Joachim Le Bihan au sommet de l'église de Huelgoat	- 40 -
Extrait du registre paroissial de Huelgoat	- 41 -
Intérieur de l'église St-Yves à Huelgoat	- 42 -
Au fil des archives bretonnes et canadiennes	- 43 et 44 -
Plainte déposée par François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac	- 45 à 49 -
Dernières nouvelles de Kérouac	- 50 à 52 -
Lily Kirouac a dansé en Angleterre en juin	- 53 -
In mémoriam	- 54 -
Conseil d'administration 2000-2001	- 55 -

LE TRÉSOR DES KIROUAC

Septembre 2000 No:61

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison de l'Association des familles Kirouac est distribué à tous ses membres.

Collaboration

Jacques Kirouac
François Kirouac
Clément Kirouac
Éliane Tardif
Patricia Dagier
Lucille Kirouac
Hélène Kirouac
Denise Pelletier
Denise Gaudreau
Gilberte Bernier
Andrée Bernier

Dactylographie

François Kirouac
Clément Kirouac
Véronique Bergeron
Fédération des Familles Souches

Graphistes

Jean-François Landry
Raymond Bergeron

Traduction

Patricia Murphy-Kelley
Marie Lussier
Eveline Pelletier

Conception

Marie Kirouac
1135, Gustave-Langelier
Cap-Rouge, Québec
G1Y 2J6



Rapport annuel du Président, 1999-2000

L'année charnière 1999-2000 restera sans doute pour notre Association l'événement marquant de toute son histoire : fin de 1999, recherches généalogiques concluantes, début de 2000, préparation et réalisation de notre voyage en Bretagne. En votre nom, tous nos remerciements au Comité du voyage, Pierre, Marie et René qui ont travaillé fort dans l'organisation de notre « Retour aux Sources » de juillet dernier. Je souligne en particulier leur efficacité et leur très grande disponibilité. Merci également à tous ceux d'entre nous qui ont fait en sorte que ce voyage ait obtenu le succès que l'on connaît. Les 32 Kirouac qui étaient du groupe ont bien raison d'être fiers de ce magnifique voyage au pays de notre Ancêtre.

Tout au cours de cette année et pendant que les grands préparatifs de voyage étaient en marche, notre Association continuait normalement ses activités régulières. La dernière campagne de renouvellement des cartes a été un grand succès, ce qui nous a permis de dépasser le nombre de 200 membres. J'identifie ici les trois facteurs responsables d'une telle réussite : la réponse rapide de la plupart de nos membres dès le premier avis publié dans la revue, les rappels téléphoniques systématiques au printemps et enfin l'influence progressive de notre site Internet. J'oubliais, il y a aussi la qualité de notre revue qui n'est sans doute pas étrangère à un tel résultat.

Au niveau financier, sans être riche, notre association est en bonne santé et ce, grâce à l'œil vigilant de notre trésorier René. Les coûts de notre voyage ne sont pas venus creuser les fonds généraux de l'Association et la souscription pour notre plaque commémorative à Huelgoat a remporté un franc succès et nous vous en remercions. Merci également aux généreux donateurs qui contribuent, soit par leur carte de membres, soit par leurs dons au fonds de roulement.

Le conseil d'administration a tenu cinq réunions au cours de l'année : à Québec le 18 septembre, à Warwick pour les quatre autres réunions tenues le 20 novembre, le 29 janvier, le 13 avril et le 10 juin 2000. On remarquera la fréquence de nos réunions tenues à Warwick pour des raisons de commodité : Warwick est à mi-chemin entre Québec et Montréal, à proximité de Trois-Rivières et c'est le lieu où résident trois des membres du Conseil. Tous nos remerciements à la Direction de la Villa du Parc qui nous prête gratuitement sa grande salle et merci aussi à Marguerite, à Hélène et à Céline qui nous y accueillent toujours fidèlement. Permettez-moi aussi de remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur travail soutenu et pour l'appui qu'ils m'ont apporté tout au cours de cette dernière année.

Je voudrais maintenant lancer un appel à tous ceux qui ont du temps à donner afin de combler les postes vacants, tant au Conseil qu'en régions. J'ai aussi à vous transmettre un message très important de la part de François, Jacques et Marie, qui se disent essoufflés et qui espèrent que d'autres membres relèveront le défi de l'organisation des fêtes dans d'autres régions. Si notre Association est aussi vivante, c'est à cause des bénévoles qui voient à sa gestion et à la publication des revues d'une très grande qualité et ce, depuis les tout débuts. Si nous voulons que cela continue, il faut absolument que d'autres personnes s'impliquent maintenant.

Cette assemblée générale étant la dernière que je préside, permettez-moi de vous remercier toutes et tous pour le fidèle appui que vous m'avez apporté durant mes six années à la présidence et de vous dire que j'ai été honoré de la confiance que vous m'avez faite, en 1994, en m'élisant pour vous représenter.

Je dépose ce rapport aujourd'hui, le 9 septembre 2000.



The President's Report

1999-2000

The remarkable year 1999-2000 will no doubt remain unforgettable in our Association's history: at the end of 1999 - conclusive genealogical research; beginning of 2000 - preparation and realization of our trip to Brittany. In your name, I wish to thank the committee, Pierre, Marie and René who have worked hard in organizing the "Return to our Roots" of last July. I particularly wish to emphasize their efficiency and their great availability. Also thank you to everyone who has contributed to the successful trip that we have experienced. The 32 Kirouacs, who were part of the group, have every reason to be proud of this marvelous voyage to the land of our Ancestor.

Within the year and while the preparations for the trip were being organized, our Association continued its regular activities on a normal basis. The last campaign for membership renewal was a great success and has permitted us to exceed 200 members. I attribute the following three factors to its successfulness: the prompt response from most of our members as soon as the first notice appeared in the bulletin; reminders by telephone in the spring ;and finally, the gradual influence of our Internet site. There is also the quality of our periodical which no doubt contributes significantly to such results.

At the financial level, without being wealthy, our Association is financially sound and this is thanks to the vigilant eye of our treasurer René. The cost of our trip has not dented the general funds of the Association and the commemorative plaque in Huelgoat was a great success, and we wish to thank you. Our thanks also to the generous contributors, either through their membership, or by donations to the capital fund.

T

he Administrative Council held five meetings during the year: in Quebec, September 18; in Warwick meetings were held November 20, January 20, April 13 and June 10, 2000. You will note the frequency of the meetings held in Warwick and this being for reasons of convenience: Warwick is half-way between Quebec and Montreal, at the proximity of Three-Rivers, and it is the home of three of our council members. All our thanks to the management of the Villa du Parc for the free use of their hall and our thanks also to Marguerite, Hélène and Céline for their warm welcome.

Allow me to thank all the members of the Administration Council for their unfailing efforts and for their assistance during this past year. I would now like to make an appeal to everyone who has the time to fill the vacant positions on the Council as well as in the regions. I have an important message to convey from François, Jacques and Marie, who say they are exhausted and hope that other members will take the responsibility of organizing family celebrations in other regions. If our Association is so active, it is due to the administration by its volunteers and to the publication of the bulletin which is of first quality and this, since its introduction. If we wish to have this continue, it is now absolutely necessary for others to get involved.

At this general meeting, being the last that I will preside, I take the opportunity to thank everyone for their faithful support that you have brought me during my six years as president, and I have been honored by the confidence that you bestowed upon me in 1994 by electing me to represent you.

I submit this report today, September 9, 2000.

Clément Kirouac

Souvenirs de la rencontre 2000

Il me fait plaisir de vous présenter ici un rappel de la rencontre des familles Kirouac qui s'est tenue cette année à Cap-Saint-Ignace, les 9 et 10 septembre 2000. Dès 13h30, le comité d'accueil est à l'oeuvre. Il est formé de Lucille Kirouac (01307) de St-François-de-la-Rivière-du-Sud et de ses deux sœurs : Jeannine (01306) et Gisèle (01305) de Rouyn-Noranda. Vers deux heures, un premier groupe est prêt à monter à bord d'une navette pour aller découvrir les richesses du patrimoine architectural de Cap-Saint-Ignace et la terre où ont vécu notre ancêtre et son épouse. M. Marcel Guimont, propriétaire du petit autobus, semble avoir un grand plaisir à guider à quatre reprises des membres de notre famille.

Tel que prévu, à 16h30, on se retrouve tous en assemblée générale annuelle. Là aussi tout a bien fonctionné : Hélène (01154), Céline (01137) et François (00715) ont accepté un nouveau mandat de trois ans. Clément (00800), lui, nous a annoncé officiellement sa démission à titre de président du Conseil d'administration de notre Association. Tous sont conscients que cela va représenter un défi de taille de voir à son remplacement. Aussi, notre Conseil d'administration se propose de prendre quelque temps avant de choisir son remplaçant.

La soirée débute par un cocktail offert par le Maire de Cap-St-Ignace, M. Marcel Catellier, à la suite duquel nous partageons un excellent repas. Après le souper, Hélène Kirouac (01154), de Warwick, présenta un vibrant hommage à Clément et à Éliane. Puis, nous leur avons remis un CD Rom de la Revue Cap-aux-Diamants de même qu'un livre sur l'Écosse. Nous avons aussi souligné l'anniversaire de Céline (01137), notre fidèle secrétaire de réunion, à qui Marguerite a offert un superbe bouquet de fleurs. Ensuite, ce fut au tour de Jacques (02298) de nous présenter un bref rappel des fêtes de 1980. Enfin, cette première journée se termina par le visionnement d'un excellent montage vidéo réalisé par Michel Bornais, lors de notre voyage en Bretagne, en juillet dernier.

Le dimanche matin à 10h, nous nous retrouvons tous à l'église de Cap-St Ignace afin de commémorer le 268ième anniversaire de mariage de Louise Bernier et de Maurice-Louis Le Bris De Kervoach. Pour la circonstance, l'église était magnifiquement décorée de longues banderoles de dentelles " bretonnes ". La sortie de l'église donna lieu à la traditionnelle photo de famille avec les " mariés " et le Curé, M. Maurice Gagnon.

Puis, tout le monde s'est dirigé vers la salle paroissiale pour le repas du midi. Notre maître de cérémonie, Jean-Yves (00664), profita de la fin du brunch pour souligner la présence de Soeur Cécile Kirouac (00500), de Sillery, de M. Robert Kirouac (00799), de Warwick, le père de notre président et de Mme Marie Leclerc, ex-gouvernante de l'abbé Jules-Adrien Kirouac (00655). Jean-Yves présenta aussi Mme Gilberte Bernier, présidente de l'Association des familles Bernier qui nous informa des activités de leur Association. Ensuite, Mme Andrée Bernier vint nous parler de son

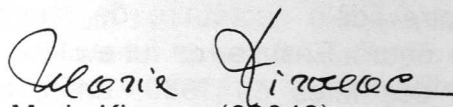
ancêtre, Jacques Bernier, dit Jean de Paris. Ce fut une bonne occasion pour les Kirouac de réaliser les liens qui les rattachent depuis toujours aux Bernier. À fin du brunch, une tombola avait été organisée pour recueillir des fonds qui serviront à finir de payer la plaque commémorative inaugurée à Huelgoat. Les petits souvenirs rapportés de Bretagne firent de nombreux heureux.

Avant la conférence de Clément, prévue pour 13h30, Robert (02264) assura un intermède bien apprécié de tous. Sur un ton intimiste et de façon magistrale, il parvint à personnifier l'ancêtre, Urbain-François Le Bihan de Kervoac, en nous racontant la vie de son personnage, vie remplie de péripéties. L'auditoire a été vraiment ravi de cette prestation. Bravo Robert ! On comprend maintenant pourquoi la petite Louise Bernier n'a pu résister à ce charmant Breton ? Un beau parleur, dit-on.

Tel que prévu au programme, Clément se présenta pour la conférence qu'il devait prononcer. Surprise ! C'est le texte que Madame Dagier n'avait pu livrer le 9 juillet, à Huelgoat, qu'il nous a lu avec fierté. Puis, il nous donna un bref résumé de sa recherche et il en profita pour adresser des remerciements à Madame Dagier, à Éliane et à François.

Juste avant de clore cette rencontre, Marie-Thérèse (00835) offrit un magnifique bouquet de roses à Marie-Paule (02261) dont c'était l'anniversaire. Rappelons que Marie-Paule est l'épouse de Jean-Paul (02261) et la maman de Robert. Le comité organisateur de ces deux jours de célébration ne peut-il pas affirmer avec fierté " mission accomplie " ! Mille mercis à tous ceux qui, par leur présence, ont prouvé à quel point ils tenaient à la survie de notre Association.

Kenavo !



Marie Kirouac (00840)

Pour le Comité organisateur.



À la sortie de la messe, le 10 septembre 2000 à Cap-Saint-Ignace

Bien Cher Clément,

En 1994, tu étais appelé à la présidence de l'Association des Familles Kirouac : responsabilité dont tu t'es acquitté avec brio. Aujourd'hui, tu passes la flamme à quelqu'un d'autre. Nous ne pouvons te laisser partir sans te dire merci.

MERCI pour le leadership intelligent que tu as exercé. Tu n'as pas voulu abattre toute la besogne seul, mais tu as su déléguer des tâches à ceux et celles que tu jugeais aptes à les remplir.

MERCI pour le président affable que tu as été. Tu as été proche du monde, de ton monde, toujours accueillant, multipliant les contacts, n'hésitant pas à faire beaucoup de téléphones pour recruter de nouveaux membres ou pour stimuler les anciens.

MERCI pour avoir été un chercheur perspicace et persévérant, j'oserais même dire «têtu comme un Breton». Tu t'es juré de découvrir l'identité de notre ancêtre, tu as eu le flair de t'adjoindre les personnes (François et Madame Dagier) qui t'aideraient à percer enfin le mystère dont s'était entouré l'astucieux Urbain-François.

MERCI pour ta grande générosité. Tu as investi de l'argent, de ton temps, de tes énergies, tu t'es donné corps et âme pour mener à terme ce projet qui a permis à un certain nombre d'entre nous d'aller fouler le sol d'où notre ancêtre est parti pour venir s'implanter en terre québécoise.

MERCI ! Un tout petit mot de cinq lettres qui prend bien peu de place dans le dictionnaire, mais je pense que la réalité qu'il exprime, notre reconnaissance, prend beaucoup de place ici, ce soir, dans cette salle et dans chacun de nos cœurs.

On dit que derrière tout grand homme, se trouve une grande femme. Clément, tu as la chance d'avoir non pas derrière toi, mais à tes côtés, une femme exceptionnelle, une présence discrète, une collaboratrice hors pair, une femme qui as accepté de respecter tes choix et de partager ta générosité.

Chère Éliane, notre MERCI s'adresse aussi à vous qui avez été près de Clément, à vous qui avez été là dans les moments difficiles où toutes les avenues semblaient fermées comme dans les moments plus exaltants où la lumière se pointait enfin au bout du tunnel.

Clément, Éliane, de la part de l'Association des Familles Kirouac, de la part de tous les Kirouac dispersés sur la terre d'Amérique, recevez le plus immense des mercis du monde.

Hélène Kirouac
Cap-Saint-Ignace,
9 septembre 2000

Rencontre des 9 et 10 septembre 2000
Cap-Saint-Ignace
Compte rendu provisoire des recettes et déboursés

Recettes

	Total
Dons	77,50 \$
Échange d'argent américain	44,68 \$
Inscriptions adultes	
Samedi (96)	2 494,00 \$
Dimanche (101)	2 573,00 \$
Inscriptions enfants (2)	20,00 \$
Remboursement sur le prix de la salle	180,00 \$
Visites historiques	210,00 \$
Total des recettes :	5 599,18 \$

Déboursés

Album photos	44,54 \$
Banquet et brunch	2 735,31 \$
Cadeaux	182,03 \$
Enveloppes	9,15 \$
Fleurs	28,71 \$
Frais bancaires	8,68 \$
Location de costumes	97,51 \$
Location de salle	287,56 \$
Messe	15,00 \$
Nappes, serviettes de table et effets divers	174,80 \$
Papeterie et articles divers	285,68 \$
Photocopies	48,72 \$
Programme souvenir	19,00 \$
Remboursement de trop-perçus	223,00 \$
Service de bar	69,76 \$
Timbres	201,43 \$
Visites historiques	210,00 \$
Total des dépenses :	4 640,88 \$
Remis à l'Association :	958,30 \$

MERCI

Nos plus sincères remerciements à ceux et celles qui nous ont aidés dans la réussite de notre rencontre des 9 et 10 septembre dernier à Cap-Saint-Ignace.

- À Clément Kirouac, notre président sortant, pour sa conférence du dimanche;
- À Mme Patricia Dagier pour nous avoir livré le texte de sa conférence;
- À M. Maurice Gagnon, curé de la paroisse de Cap-Saint-Ignace;
- À M. Marcel Catellier, maire de la municipalité;
- À la municipalité de Cap-Saint-Ignace qui nous a offert le cocktail du samedi
- À Mme Gilberte Bernier, présidente de l'Association des Bernier, pour sa présentation et sa précieuse collaboration;
- À Mme Mariette Desrochers, pour son rôle personifiant Louise Bernier;
- À Robert Kirouac, pour sa conférence ainsi que son rôle personifiant Urbain-François Le Bihan;
- À Jean-Yves Kirouac, notre maître de cérémonie;
- À Jacques Kirouac, notre conférencier du samedi soir, pour son rôle de coordonnateur des événements ainsi que pour son implication dans l'organisation de la fête;
- À Hélène Kirouac Pelletier, notre dévouée photographe;
- À Hélène Kirouac de Warwick pour son hommage à Clément;
- À Lucille, Gisèle et Jeanine pour leur travail à l'inscription;
- À M. Michel Bomais pour son montage et sa présentation vidéo;
- À François Kirouac, notre secrétaire, pour s'être occupé du renouvellement des adhésions, de la vente des articles promotionnels de même que du dossier des finances de la fête;
- À M. Pierre et François Guimont, nos traiteurs;
- À Mme Camille Blanchet, responsable de la salle municipale;
- À M. Marcel Guimont, guide de Cap-Saint-Ignace;
- À Renaud Kirouac de Warwick, Luc Pelletier de St-Louis de Blandford ainsi que André Kirouac de Ste-Croix de Lotbinière, pour leur aide lors de l'Assemblée générale;
- À Céline Kirouac de Québec, Denise Gaudreau de Jonquière et Bruno Kirouac de Warwick pour leur implication à la messe du dimanche;
- À Sylvie Houde et Patrice Royer pour leur implication dans la vente des billets pour la tombola;
- À Marie-Thérèse Girard et Marguerite Kirouac qui ont acceptées de remettre les fleurs;
- À Pierre Kirouac de Trois-Rivières et à Françoise Gaudreau de Jonquière qui ont acceptées de présenter les cadeaux à Éliane et Clément;
- À Gisèle Bergeron, Francine Desrochers et Bruno Kirouac pour leur aide au montage de l'exposition et des deux salles;
- À Claudine Duguay, Roland Carbonneau et Ghislain Royer pour avoir représenté la Société du Patrimoine de Sainte-Justine de Langevin;
- Aux quelques familles Bernier qui se sont jointes à nous pour nos fêtes;
- À Gabrielle Hurtubise pour nous avoir donné un petit drapeau breton;
- Aux propriétaires des Restaurants Au Petit Coin Breton pour nous avoir prêté le chapeau et la veste du costume de Robert Kirouac
- À Marie Kirouac, responsable de la revue, pour le montage de l'exposition rappelant notre voyage en Bretagne l'été dernier, la création de notre programme souvenir et son rôle de cinéaste ainsi que pour sa collaboration à l'organisation de la fête;

MERCI enfin à tous ceux et celles qui se sont déplacé pour "festoyer" avec nous

Résumé de la recherche 1996-1999 et remerciements

Brève allocution prononcée le 10 septembre à Cap-St-Ignace,
suite à la lecture du texte de Madame Dagier.

par Clément Kirouac

1 Le 9 septembre 1996, Éliane et moi étions à Berrien et le 10, nous étions à Huelgoat. Aujourd'hui, c'est le 10, *donc quatre ans, jour pour jour !*

2 Le 18 septembre 1996, de Rennes, je contactais *Madame Dagier*, généalogiste au Centre Généalogique du Finistère à Quimper. Elle partait à zéro : elle ignorait notre patronyme Kirouac, celui de Le Bris de Kerouac, celui de l'écrivain Jack Kerouac et *jamais elle n'accrocha son « train » à quelque autre chercheur antérieur*. Trois ans moins une semaine plus tard, le 15 septembre 1999, elle découvrait le véritable nom de notre ancêtre, **Urbain-François Le Bihan sieur de Kervoac**.

Sa méthode de recherche en généalogie, « **IL FAUT TOUT LIRE !** » J'en avais pris bonne note et j'ai vite constaté, tout comme François, l'importance de sa méthode.

3 En juin 1995, dans Le Trésor des Kirouac No 42, un généalogiste de Bretagne, M. Le Petit citant un généalogiste de Québec, M. Langlois, affirmait ce qui suit au sujet de Nicolas Jean De Kerverzo, témoin au mariage de notre ancêtre, en octobre 1732 : « Rappelons-nous que les Archives du Québec ne le retrouvent pas après ce mariage. M. Langlois pense qu'il serait rentré en France. »

4 En septembre 1998, intrigué par cette affirmation, je me rendis aux Archives nationales du Québec à Montréal où j'eus la grande surprise de découvrir l'Acte de Mariage de notre De Kerverzo à la Pocatière en 1736. Comme vous l'avez lu dans le Trésor No 55, notre homme a laissé sa trace par au moins six signatures, comme témoin, dans divers Actes paroissiaux. (Quelques-unes de ces signatures m'avaient été fournies par l'Abbé Lévesque). De Kerverzo était devenu arpenteur et notaire en 1748 et le logiciel Parchemin de la Chambre des Notaires du Québec indique qu'il avait rédigé 365 Actes ! Donc, il n'était pas rentré en France. *Tout n'avait donc pas été lu !*

5 Et plus encore, le même logiciel Parchemin détenait un *secret formidable* au sujet des enfants de notre ancêtre : l'aîné, Louis, dit Gabriel, était le *cadet*, et le cadet, prénommé Simon-Alexandre, était *l'aîné* ! De plus, aucune trace du prénom Gabriel, ni dans les Actes paroissiaux ni dans les Actes notariés!

6 En 1998, François Kirouac découvrit à Québec des Actes qui confirment que notre ancêtre, Urbain-François Le Bihan, était instruit et qu'il avait une formation notariale : a) *Lettre au Gouverneur Beauharnois et réponse de l'Intendant Hocquart*, b) *Poursuite d'Alexandre De Kervoach contre Joseph Martin*, c) *Une liste d'objets volés rédigée par notre ancêtre*, d) *Fin 1999, un Acte rédigé par lui portant sur une concession de terre faite par Jacques Guéray à son fils*. *Cela c'est de la lecture !* C'est cette lecture

assidue qui a permis de retrouver 14 signatures différentes de notre ancêtre dont les premières remontent à l'Abbé Lévesque, au début de l'Association.

7 En juillet 1999, Madame Dagier m'annonçait sa venue au Québec pour une semaine de lecture aux Archives nationales, à la fin d'août. Entre temps, dans un courrier, *elle m'incitait fortement à aller lire les Actes de la Paroisse Notre-Dame de Québec pour la période antérieure à 1729.* Deux jours après, Madame Dagier me revient au téléphone et elle insiste sur la nécessité de faire la lecture des Actes demandés l'avant-veille. Ne pouvant absolument pas m'y rendre, je demande à François de le faire et on connaît la suite de l'histoire : *samedi le 11 juillet, il découvrait la première signature de notre ancêtre Le Bihan dans un Acte de mariage religieux d'un de ses amis.* Lundi, le 13, je découvrais aux Archives nationales de Montréal, la même signature, mais complète cette fois, comme témoin dans le contrat civil de mariage du même ami. Madame Dagier avait bien raison : « **IL FAUT TOUT LIRE** ».

8 Enfin, le 15 septembre 1999, suite à ces découvertes majeures au Québec, Madame Dagier découvrit en Bretagne un volumineux dossier criminel de la juridiction de Châteauneuf, *dossier contenant la plainte de François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac au nom de son fils mineur, Urbain-François Le Bihan,* impliqué dans une affaire de vol au cours d'un mariage bien arrosé. Voici ce qu'elle me disait alors dans son courrier du 15 : « Autant de déshonneur et d'ennuis qui en font le candidat idéal pour un départ en Nouvelle-France. »

Septembre 1996, septembre 1999, trois années de recherche bien remplies et bien récompensées.

Remerciements

Le 9 juillet dernier, lors de nos Fêtes à Huelgoat, j'ai eu l'occasion de rendre à **Madame Patricia Dagier**, un hommage bien senti, en mon nom et au nom de tous les Kerouac. Aujourd'hui, en terminant ce bref survol de ma collaboration avec elle, je voudrais à nouveau lui redire toute notre reconnaissance pour l'énorme travail qu'elle a fourni pour percer le mystère de l'origine et de l'identité de notre ancêtre, et pour nous avoir si bien accueillis en Bretagne, en juillet 2000. *Madame Dagier est maintenant devenue **une grande amie des Kirouac** et soyez-en assurés, elle conservera l'œil ouvert sur d'autres détails non encore élucidés sur notre ancêtre.*

*Une autre femme, très proche de Madame Patricia Dagier, a joué un rôle clé tout au long du déroulement de ma recherche, c'est ma femme, **Éliane**.* Qui me conseillait le mieux? Qui a relu la quantité de textes et de courriers que j'ai dû écrire? Qui s'arrachait les yeux pour lire de vieux textes d'archives? Qui a partagé avec moi les coûts de cette recherche? Qui a sacrifié bien des sorties ou des voyages? Qui me remontait le moral? Oui, c'était Éliane, bien sûr. Elle mérite bien d'avoir son nom accolé au mien dans cette « quête d'identité ». *Éliane, merci pour tout! Tu as été formidable!*

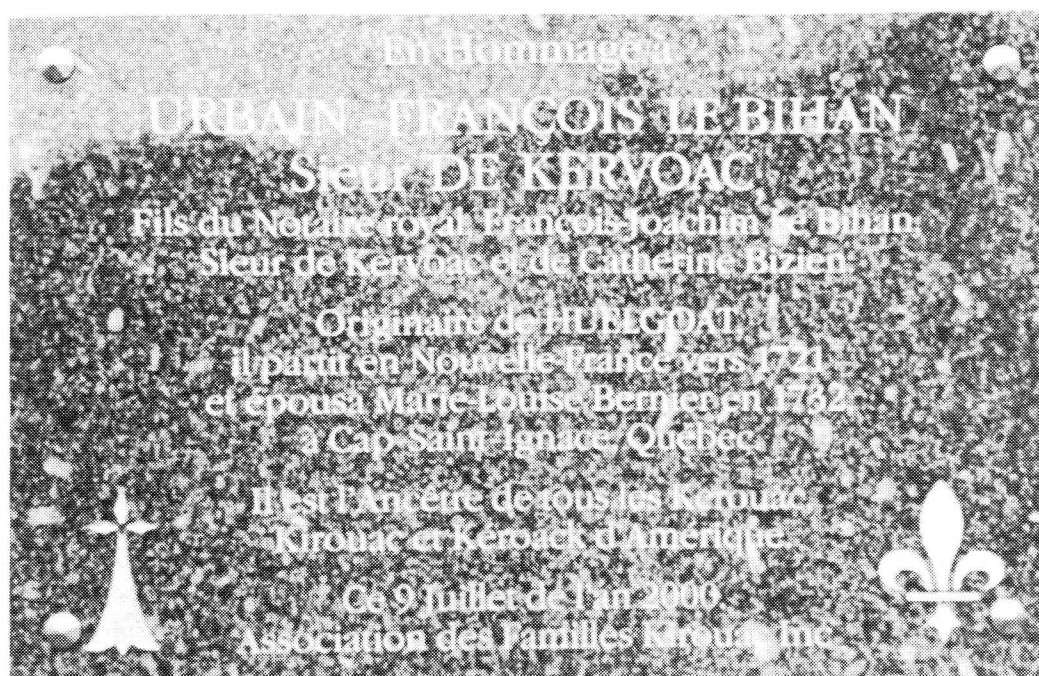
Et que dire de l'immense travail de mon ami **François Kirouac** qui a su si bien monter à bord du train de Patricia Dagier. Comme nous le savons, François est un homme qui parle peu mais qui agit beaucoup. À son travail de secrétaire de

l'Association, il a ajouté celui de la consultation de microfilms aux Archives de Québec et celui de la lecture de liasses de documents anciens. Comme je viens de l'indiquer plus haut, il a découvert de **précieux** et importants écrits concernant notre ancêtre. Mon cher François, pour ta grande disponibilité et pour tes nombreuses heures de recherche, *toute mon estime et mes plus sincères remerciements.*

Enfin, une MERCI tout particulier aux **32 Kirouac/ Kerouac/ Kéroack** qui ont été du voyage « Retour aux Sources » en Bretagne. Tous, nous garderons dans nos souvenirs et dans nos cœurs le bonheur d'avoir été à Huelgoat lors de l'inauguration de la plaque commémorative en hommage à notre ancêtre, *Urbain-François Le Bihan sieur de Kervoac*. Merci également aux **souscripteurs** qui ont contribué généreusement à payer une bonne partie des coûts de cette plaque, qui restera le signe durable de *la présence des Kerouac à Huelgoat*.

En guise de conclusion à cette belle histoire, laissez-moi vous dire tout simplement que, malgré les difficultés de divers ordres rencontrées durant ces trois années, je suis heureux des résultats obtenus. **En tant que Kirouac, j'ai la fierté de dire « Mission accomplie » pour l'amour et l'honneur de tous les miens!**





**Liste des personnes qui ont contribué financièrement à
l'érection de la plaque commémorative dévoilée à
Huelgoat en Bretagne le 9 juillet 2000**

Yolande D'Assylva , Sept-Îles, QC
Denise Gaudreault, Jonquières, QC
Gilles Hurtubise, Sainte-Foy, QC
Aimé Keroack, Dorval, QC
Céline Kirouac, Québec, QC
Gaston Kirouac, Sainte-Geneviève, QC
Gérard Kirouac, Deux-Montagnes, QC
Guy Kirouac, Laval, QC

Hélène Kirouac, Saint-Louis-de-
Blandford, QC

Ivan Kirouac, Longueuil, QC

Les enfants de Germaine Kirouac et d'Alfred Hurtubise
Children of Louis-Philippe Kirouac and Leona Miller

Jacques Kirouac, Sainte-Foy, QC
Lucille Kirouac, Saint-François, QC
Marguerite Kirouac, Victoriaville, QC
Marie Kirouac, Cap-Rouge, QC
Paul Kirouac, Brossard, QC
Sarto Kirouac, Sainte-Foy, QC
René Kirouac, Saint-Constant, QC
Monique Kirouac Beaudet, Saint-Louis-
de-France, QC
Janine Kirouac, Rouyn-Noranda, QC
Mary Louise Kyrouac Bertrand,
Bourbonnais, IL USA
Marie Leclerc, Sillery, QC

Merci à tous pour votre générosité!

Allocution prononcée par madame Gilberte Bernier, présidente des Bernier d'Amérique, le 10 septembre 2000 à Cap Saint-Ignace

Monsieur le Président,
Membres du conseil d'administration,
Mesdames,
Messieurs,

À titre de présidente de l'Association des Bernier d'Amérique, je suis ravie d'être ici pour assister à votre rassemblement et faire la connaissance de la grande famille Bernier/Kirouac.

Il y a 278 ans, à Cap Saint-Ignace, une jeune fille de 20 ans, du nom de Louise Bernier, unissait sa destinée à un généreux et vaillant défricheur de la Nouvelle-France. Il se nommait Louis LeBris de Keroack, fils de François-Hyacinthe LeBris de Keroack et de Véronique-Magdeleine de Meu Seuillac. La descendance nombreuse de cette nouvelle union trouve des échos en cette année 1732, au lieu même où s'ébranle un départ de générations, lesquelles donneront des rejetons dynamiques et courageux. On peut affirmer aujourd'hui, sans erreur, que les Kirouac de 2000 ont 50 % de sang Bernier dans leurs veines. Nous avons eu des ancêtres déterminés qui, malgré les difficultés de l'époque, ont su accomplir leur devoir et donner à leurs descendants le sens des responsabilités et le sentiment d'appartenance.

Tout ce qui faisait la force des vieilles familles canadiennes semble avoir disparu. Il nous faut nous unir et tenter ensemble d'inculquer à nos enfants le respect, respect des autres et respect de leurs engagements. Il ne faut pas blâmer cette génération qui est constamment à la recherche de guides pour assurer les bons choix. La religion, que nous avons si souvent critiquée, nous imposait des balises qui nous ont permis d'avancer dans la bonne voie.

Les associations de familles sont le meilleur outil pour nous permettre de renforcer les liens qui nous unissent et retrouver le sens de la « FAMILLE ». Tous ensembles donnons-nous la main et léguons à nos enfants ce bel héritage de l'amour familial.

Nous sommes à réviser une nouvelle formule pour retenir l'attention de ces jeunes, susciter l'intérêt de cette génération si précieuse à mes yeux. À nous de découvrir leurs talents, leurs limites! En les côtoyant, nous serons émerveillés de connaître leurs nombreuses capacités cachées. Cette idée nous amène à présenter un livret à distribuer dans nos écoles, à former une équipe de jeunes avec qui nous partagerons « les idées », à nous impliquer à composer une page WEB et à établir des liens.... Non seulement par des paroles, mais bien par des gestes.

Les Bernier s'associent de tout cœur aux festivités des Kirouac. Les honneurs qu'ils attribuent filialement à leurs ancêtres retrouvent une valeur sûre d'histoire, une reconnaissance spontanée de leur ferveur et de leur ambition à exalter ceux des leurs qui ont fondé nos familles.

Au nom de notre association, je vous souhaite à tous beaucoup de bonheur et encore une fois MERCI !

Ensemble, accomplissons notre mission ! La main dans la main, les Kirouac et les Bernier, depuis le sillon tracé par les deux que nous honorons, s'efforceront d'inscrire des prouesses édifiantes tout au long de ce chemin que nous parcourons ensemble.

Félicitations et longue vie à votre association de famille!

Jacques Bernier dit Jean de Paris

par André Bernier (2220)

*Allocution de madame André Bernier
prononcée le 10 septembre 2000 à Cap
Saint-Ignace à l'occasion du rassemblement
annuel des familles Kirouac*

Jacques Bernier, dit Jean de Paris, fils de Yves et de Michelle Trevillet, est né entre 1631 et 1633 en la paroisse de Saint-Germain -l'Auxerrois de Paris. Aucun écrit ne nous dévoile la date d'arrivée officielle de Jacques en Nouvelle-France. Il serait arrivé entre 1651 et 1655. Depuis 1655, Jacques était fermier pour Jacques Gourdeau et Éléonore de Grandmaison à l'Île d'Orléans.

Il épouse le 23 juillet 1656, à la maison du sieur de Lauzon, gouverneur à cette époque, Antoinette Grenier, fille de Claude et de Catherine (...), de la paroisse de Saint-Laurent de Paris.

Le 23 juillet 1656, dispense ayant été faite de tous bans pour raison de causes légitimes, Jérôme Lallemant, faisant fonction de curé en la paroisse de Québec, a marié solennellement Jacques Bernier et Antoinette Grenier au logis du gouverneur Jean de Lauzon en présence du sieur D'Auteuil. Aucun contrat notarié n'a été découvert. Onze enfants naîtront de ce mariage. Trois filles et trois garçons ont eu de la descendance.

Le premier enfant du couple fut Noëlle. Elle est née le 3 septembre 1657 à l'Île d'Orléans. Sa sépulture est enregistrée à Québec le 28 avril 1666. Pierre, deuxième enfant, est né le 26 janvier 1659 à Québec. Il s'est marié, le 21 février 1689, avec Françoise Boulay, fille de Robert et de Françoise Garnier, en l'église de Montmagny. Il devait décéder le 17 septembre 1741 à Cap Saint-Ignace.

En mars 1659, notre ancêtre se fait concéder sa première terre par ce même Jacques Gourdeau. Dans les années suivantes, Jacques achètera plusieurs terres toujours sur l'Île d'Orléans. La dernière, il l'acquerra en octobre 1667.

Marie-Michelle est née le 18 octobre 1660 à Québec. Elle s'est mariée le 19 février 1678 à Cap Saint-Ignace, mariage enregistré à Québec, avec Pierre Caron, fils de Robert et de Marie Crevet. Charles est né vers 1662. Il avait trois ans au recensement de 1666, cinq ans au recensement de 1667 et 18 ans à celui de 1681. Charles s'est marié à Cap Saint-Ignace le 25 octobre 1694 avec Marie-Anne Lemieux, fille de Guillaume et d'Élisabeth Langlois. Il est décédé le 28 mars 1731 à Cap Saint-Ignace.

Jacques est né le 28 octobre 1664 à Château-Richer. Il est décédé à Cap Saint-Ignace le 27 septembre 1702. Jean-Baptiste est né le 26 août 1666 à Sainte-Famille, Île d'Orléans. Il serait décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 7 septembre 1715. Le 30 octobre 1694, il a épousé Geneviève Caron, fille de Jean et de Marguerite Gagnon, à Beupré.

Élisabeth est née vers 1669. Elle avait douze ans au recensement de 1681. Elle s'est mariée à Cap Saint-Ignace le 23 novembre 1683 avec Joseph Caron, fils de Robert Caron et de Marie Crevet. Elle est décédée le 5 avril 1744 à L'Islet.

Geneviève est née le 20 septembre 1670 à Québec. Le 8 janvier 1691, elle s'est mariée avec Louis Côté, fils de Louis et d'Élisabeth Langlois, à Cap Saint-Ignace. Elle rendit son dernier soupir le 20 mai 1716 à Québec.

En février 1670, Jacques Bernier s'est départi d'une première terre. En mars 1673, il vend la deuxième et en avril et octobre 1674 il liquide trois autres terres.

Philippe est né le 5 janvier 1673 à Sainte-Famille, Île d'Orléans. Philippe a uni sa destinée avec Ursule Caron, fille de Jean et de Marguerite Gagnon à Beaupré le 30 octobre 1701. Il est décédé le 4 janvier 1750 à Cap Saint-Ignace.

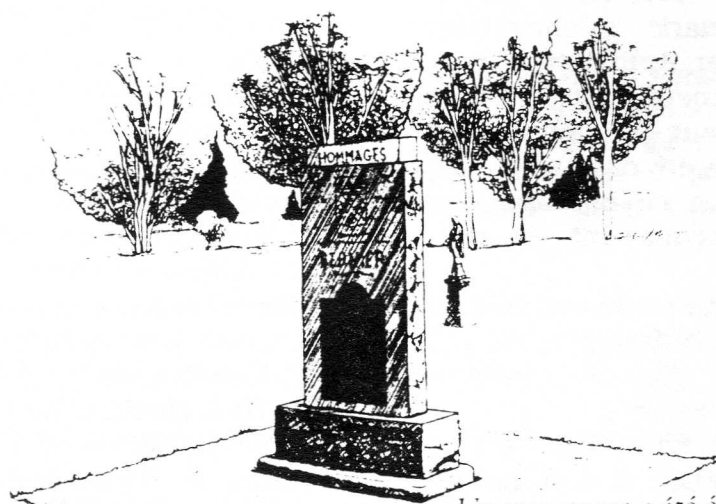
Depuis 1673, toutes les transactions de Jacques Bernier se sont faites à partir du printemps jusqu'à l'automne. Il s'est établi définitivement en avril 1673 à Cap Saint-Ignace sur une terre qui lui a été concédée par Geneviève de Chavigny dans le domaine Vincelotte. Geneviève était la fille du premier mariage d'Éléonore de Grandmaison et de François de Chavigny.

Ignace est né le 6 avril 1675 à Cap Saint-Ignace. La sépulture d'Ignace est inscrite à Québec en date du 18 février 1678. Antoinette est née vers 1678. Elle avait trois ans au recensement de 1681. Elle est décédée en bas âge.

Notre ancêtre rétrocédera sa dernière terre de l'Île d'Orléans seulement en juillet 1682. Le 15 octobre 1683, en achetant la seigneurie de la Pointe -

aux-Foins de Lévis, il est devenu seigneur. D'après l'acte de vente du notaire Pierre Duquet, passé entre Guillaume Fournier et Jacques Bernier, notre ancêtre aurait acheté la seigneurie du fief Saint-Joseph, établie sur le bord du fleuve. Elle avait trente arpents de front sur deux lieues de profondeur, libre de toutes hypothèques et redevances passées. Jacques prit possession de cette seigneurie pour la somme de deux cent soixante livres, soit deux cent trente livres à la signature du contrat, les trente livres restantes ont été payées le 27 octobre 1684. Cette terre appartiendra aux descendants de Jacques jusqu'en 1824.

Le 18 février 1713, son épouse, Antoinette Grenier, est décédée et seulement six mois plus tard, soit le 21 juillet, Jacques allait la rejoindre. Nos vaillants époux ont vécu 57 ans de mariage bien remplis. La maison ancestrale appartient encore à des descendants de nos valeureux ancêtres.



Un monument a été élevé en 1960 à proximité de la maison pour commémorer la contribution de Jacques Bernier et de ses descendants à la construction du pays.

Brève genèse du grand rassemblement de 1980

C'est lors d'une visite régulière à la bibliothèque de l'Université Laval à Sainte-Foy que je consultai de façon impromptue le dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay. Selon les déductions que l'on pouvait faire des écrits de ce dernier, notre Ancêtre Maurice-Louis-Alexandre Le Brice (avec le surnom de Keroach) serait arrivé en Nouvelle-France autour de 1730 pour s'établir à Kamouraska.

On était alors à l'automne 1977 et il ne restait que trois ans pour préparer le 250^e anniversaire de l'arrivée de l'Ancêtre au pays. Le 9 novembre 1977, j'envoyai une première lettre aux quelque 120 porteurs de notre patronyme dans la région immédiate de Québec. Environ 10 % me retournèrent une réponse favorable et neuf individus acceptèrent une rencontre à la troisième semaine de décembre 1977 afin de discuter de ce projet. Malheureusement, une forte tempête de neige annula ce premier projet de rencontre. Une deuxième tentative après les Fêtes de 1977-1978 ne fut pas plus heureuse, deux ou trois personnes seulement se présentèrent. Une troisième et ultime tentative fut faite peu après. Pour moi, ce troisième essai devait réussir; autrement le projet serait abandonné. Heureusement, le petit groupe de neuf personnes se présenta et firent le tour du projet. Si rien de concret ne fut arrêté sur le champ, l'intérêt manifesté permettait tous les espoirs et on se donna rendez-vous à l'automne 1978 pour laisser mûrir le dossier.

Personnellement, à l'été 1978, je suis allé en Bretagne, plus précisément à Guingamp, inviter les représentants de la famille du marquis de Kerouatz à participer à notre projet de 1980. On croyait alors, dur comme fer, après plus de deux siècles de tradition orale, que les Kerouac d'Amérique représentaient la branche émigrante de cette famille de la noblesse de Bretagne. Si l'accueil fut courtois, il fut également froid. Jamais, je ne dépassai l'embrasure de la porte. C'est Madame Gohier de cette famille qui me fit savoir qu'il ne pouvait exister aucun lien entre sa famille et la nôtre, aucun homme, même de naissance illégitime, ayant émigré en Nouvelle-France. Elle se disait aussi prête à me le prouver sur le champ. Je n'insistai pas, d'autant plus qu'elle venait de me faire quelques doléances sur certains visiteurs qui, dans le passé, auraient requis leur part d'héritage! Pour moi, l'affaire fut vite classée d'autant plus que peu après, j'eus la certitude que Guingamp ne figurait pas dans l'ancien diocèse de Cornouailles dont il est question dans l'acte de mariage de l'Ancêtre.

De retour au Québec, je pris connaissance d'une lettre de l'oncle paternel de Madame Gohier qui curieusement était arrivée ici le jour même où je la rencontrais à Guingamp au château La Salle. Cette missive du marquis de Kerouartz confirmait les dires de cette dernière. J'envoyai donc une deuxième lettre le 31 octobre 1978 aux mêmes personnes qui avaient reçu la première. Celle-là fut plus incitative car j'écrivais que s'il était impossible de former un comité permanent suite à cette rencontre, le projet de célébration serait tout simplement abandonné. Heureusement, quinze personnes se présentèrent le 20 novembre 1978 à l'Université Laval et apposèrent tous leur nom sur un document qui en sorte devint l'acte de fondation de notre Association dont l'incorporation ne se fit que le 26 février 1986, étant donné que seul le projet de fêter l'arrivée de notre Ancêtre figurait dans les intentions de ce comité. Si la majorité des membres fondateurs se retrouva dans le comité organisateur des Fêtes de 1980, il a fallu

s'adjoindre des représentants régionaux de sorte que le comité organisateur de seize membres dut se réunir à vingt reprises pour mener à terme le projet. Une douzaine de comités furent créés et on décida sur le champ d'organiser des rencontres régionales à l'été 1979.

Une troisième lettre, datée du 9 mars 1979, fut donc envoyée à un plus grand nombre de familles. On y confirmait la création d'un comité permanent pour les Fêtes de 1980 et on y annonçait l'intention d'organiser des rencontres régionales pour l'été et l'automne.

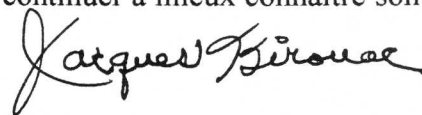
De fait, il en eut cinq, successivement à Québec, Warwick, Saint-Eugène de l'Islet, Métabetchouan et Montréal. Environ 600 personnes y participèrent. Selon l'opinion de tous les organisateurs des fêtes de 1980, ces cinq rencontres régionales constituent la clé de voûte du succès de ces retrouvailles. Mais cela nous ne le savions pas encore. De fait, suite à ces rencontres régionales, le comité organisateur jugea à propos d'envoyer un sondage dont les réponses entrèrent en ligne de compte afin de répondre aux attentes des répondants. C'est ainsi que les organisateurs eurent à choisir entre Kamouraska et l'Islet-sur-Mer pour le lieu de célébration. Quant à la période suggérée, juillet et août arrivèrent à égalité. Le folklore breton fut également proposé majoritairement pour le programme récréatif. De façon fortement majoritaire, on accepta de souscrire pour la plaque souvenir qui fut posée au berceau de Kamouraska, là où reposent les cendres de l'Ancêtre. On se déclara aussi favorable à l'établissement d'armoiries familiales de même qu'à l'organisation d'un voyage généalogique en France.

Muni de toutes ces informations, le comité organisateur put compléter son travail et envoyer plus de 1 200 invitations le 30 avril 1980 pour les Fêtes fixées les 16 et 17 août. Les frais d'inscriptions s'élevaient à 12 \$ et près de 700 personnes versèrent ce montant de sorte qu'un surplus d'environ 1 500 \$ se dégagea à la fin de l'opération. Le ton était donnée; toutes nos rencontres ultérieures ne connurent jamais de déficit, mais là, c'est trop anticiper! Il est intéressant ici de pouvoir chiffrer la participation des régions. On voit que trois d'entre elles ont une délégation équivalente, soit Québec (130), Montréal (137) et le Bas-du-Fleuve (140). Deux autres régions eurent la même représentation avec 96 inscriptions, soit les Bois-Francs (surtout Warwick) et les États-Unis avec surtout la Nouvelle-Angleterre et l'Illinois. Le Lac-Saint-Jean et le Saguenay déléguèrent 39 personnes alors que 40 vinrent des autres provinces canadiennes situées à l'ouest du Québec jusqu'à Vancouver. Il n'y eut pratiquement personne des Maritimes et pour cause, les nôtres n'y sont pratiquement pas sauf quelques-uns au Nouveau-Brunswick; on arrive ainsi à 678 inscriptions sans compter les invités et quelques-unes faites le jour même de ces rencontres.

Voilà donc sommairement esquissé l'essentiel de la préparation de cette commémoration de 1980 car tout ne peut être rapporté, mais il faut quand même retenir que le travail d'organisation fut intensif. Quant à la fête elle-même, il n'est pas question ici d'en parler longuement. Je me contenterai d'en souligner seulement quelques aspects, extraits du rapport qui fut fait peu après. La température fut remarquable malgré la «tornade de pluie» qui endommagea sérieusement les tentes dans la nuit du vendredi à samedi. Le soleil de l'ouest perça à 16 h précises, soit au moment de l'ouverture officielle des Fêtes devant la salle paroissiale. L'église fut pleine à capacité pour la messe en grégorien alors que sœur Cécile Kirouac toucha l'orgue. Il y eut sept célébrants entourant l'abbé Gaston Kirouac, alors le seul prêtre à porter notre patronyme. Le grand banquet sous la tente réunit 600 personnes bien que des convives

furent refusés, faute de place. La troupe folklorique bretonne Triskell de Montréal créa un climat unique et même émouvant par sa musique traditionnelle et ses danses. Même le traiteur de Lévis fut gagné par cette ambiance au point de laisser tomber une partie du compte. Pour conclure, car je ne saurais tout rapporter pour le moment. Il faut quand même ajouter que le passage des quelque 700 descendants de l'Ancêtre à l'Islet-sur-Mer intéressa grandement les résidents du village qui pour la première fois, voyaient un tel rassemblement dans leur milieu. Ce n'est par pour rien que la troupe Triskell accepta à la dernière minute de leur donner un spectacle, face à l'église pour souligner notre appréciation de l'accueil reçu sur place.

Voilà donc sommairement brossée, avec quelques oublis sans doute, l'histoire des préparatifs d'une grande célébration qui donna le goût à ses participants de continuer à mieux connaître son patrimoine familial et à le développer.



Jacques Kirouac

**Liste des membres fondateurs de
l'Association**

François Kirouac (00715), Québec
 Louis Kirouac (00535), Québec
 Sarto Kirouac (02245), Sainte-Foy
 Claire Kirouac (00513), Sainte-Foy
 Thérèse Hébert Kirouac (00515), Charlesbourg
 Fernande Kirouac (00512), Charlesbourg
 Jean-Guy Kirouac (00516), Lévis
 Raymonde Kérouac Harvey (02067), Sainte-Foy
 Robert Kirouac (02264), Cap-Rouge
 Alain Kirouac (00649), Lévis
 † Marie-Anne Chalifour (00550), Québec
 Roland Kirouac (00528), Sainte-Foy
 Mariette Pouliot (00528), Sainte-Foy
 Bruno Kirouac (00714), Warwick
 Jacques Kirouac (02298), Sainte-Foy

† : Décédé

**Liste des membres du comité organisateur de
la rencontre de 1980**

Jacques Kirouac (02298), Sainte-Foy
 Robert Kirouac (02264), Cap-Rouge
 Jean-Guy Kirouac (00516), Lévis
 Sarto Kirouac (02245), Sainte-Foy
 François Kirouac (00715), Québec
 Louis Kirouac (00535), Québec
 Alain Kirouac (00649), Lévis
 Raymonde Kérouac Harvey (02067), Sainte-Foy
 † Marielle Kérouac Caron (02070), Saint-Eugène
 Carmelle Caron Kirouac (02250), L'Islet-sur-Mer
 Jean-Paul Kirouac (02261), L'Islet-sur-Mer
 † Jean-Marie Kérouac (02002), Saint-Eugène
 † Pierre Keroack (01264), Montréal
 Bruno Kirouac (00714), Warwick
 † Maurice Kirouac (02244), Métabetchouan
 René Kirouac (00938), Warwick



Renouvellement de l'adhésion

L'année 2000 aura finalement été exceptionnelle à tout point de vue. En effet, cette dernière année du deuxième millénaire a vu quelque trente-deux personnes effectuer un merveilleux voyage de retour aux sources au cours duquel elles ont eu le bonheur de fouler le sol qui a vu naître leur ancêtre. Durant cette année, notre association a aussi atteint et même dépassé le seuil des 200 membres. Cela ne s'était pas vu depuis l'année où notre association a publié notre volume de généalogie en 1991. Cette année-là, nous avions atteint le nombre de 216 membres. Faut-il attribuer ce succès à la découverte de l'identité et du lieu d'origine de notre ancêtre ou bien s'agit-il de notre site Internet, qui commence à rapporter des fruits, à moins qu'il ne s'agisse du travail de recrutement effectué par chacun d'entre vous? J'aime à croire qu'il s'agit d'une combinaison de chacune de ces raisons. Toujours est-il que cette année 2000 devient celle avec le deuxième plus fort

total de membres des dix dernières années. Nous pouvons donc affirmer sans nous tromper que notre association est en bonne santé.

La période de renouvellement de votre carte de membre pour l'année 2001 est maintenant arrivée. Comme à l'habitude, elle s'échelonne de septembre à décembre. Vous recevez donc, avec la présente revue, une enveloppe réponse que je vous demande de compléter et de me retourner. Encore une fois, je me permets de vous souligner d'effectuer ce renouvellement le plus tôt possible. Ceci afin d'éviter à l'Association d'engager des frais et des efforts de la part des membres de votre conseil d'administration et des représentants régionaux, efforts qui pourraient être utilisés autrement.

À titre d'information, je vous présente un tableau qui vous montre la répartition des membres de l'Association pour l'année qui se termine.

Régions	2000	2001	2009	MAV	Totaux
Québec-Beauce	43		1	1	45
Montréal-Outaouais-Abitibi	54	1		1	56
Bas-St-Laurent et Atlantique	14	1			15
Estrie-Mauricie et Bois-Francs	29	2			31
Saguenay—Lac-St-Jean	11	1			12
Ontario -Ouest et Pacifique	14				14
USA	28				28
Totaux	193	5	1	2	201

MAV : membre à vie

Démission au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration de notre association s'est réuni le samedi 19 août dernier, à Warwick, pour faire le bilan du voyage en Bretagne. C'est à la fin de cette séance du C.A. que le président d'assemblée, Clément Kirouac, a annoncé qu'il démissionnait de son poste sur le conseil d'administration et laissait la présidence de notre association. Inutile de vous dire que c'est avec stupeur et étonnement que tous

les membres de l'assemblée ont appris la nouvelle. Bien à regret, nous avons tous compris, par le ton solennel utilisé, que cette décision était irrévocable et nous avons accepté sa démission. Nous avons compris aussi que les efforts investis dans la recherche depuis 1996 auront eu raison de sa ténacité. Vous avez tous été témoins de l'ardeur qu'il a mise à la tâche. C'est grâce à sa détermination et son professionnalisme que nous tous, membres de l'Association des familles Kirouac, et les autres Kirouac,



Kérouac et Keroack d'Amérique, connaissons maintenant nos racines.

Je ne peux, non plus, passer sous silence la contribution qu'Éliane, son épouse, a eue dans cette aventure. Combien de textes elle a révisés, combien d'autres elle a inspirés à Clément et que nous avons eu le plaisir de lire dans les pages de cette revue! Elle lui a été d'un grand soutien durant toute sa présidence, et ce, à tout point de vue. C'est donc durant six années, soit depuis 1994, que Clément et Éliane se sont occupés très activement des destinées de notre association.

Je me fais ici le porte-parole de tous les membres de cette association à laquelle vous avez tant contribué pour vous dire, Clément, et à vous Éliane un gros MERCI !

Numéro hors série de la revue

Vous vous demandez sans doute pour quelle raison il n'y a aucun compte rendu de notre voyage en Bretagne ni aucune photographie de ce voyage dans le présent numéro de la revue. C'est que, compte tenu de l'importance de l'événement, les membres du conseil d'administration ont autorisé la publication d'un cinquième numéro de la revue cette année. Il s'agit d'une première dans l'histoire de notre association.

Ce numéro hors série ne portera que sur le voyage de retour aux sources en Bretagne. Nous pourrions y retrouver les discours des maires des deux communes de Bretagne (Lanmeur et Huelgoat) qui nous ont reçus de même que ceux prononcés par le président de notre association. Les pages de ce numéro hors série contiendront aussi de très belles photographies des endroits où nous sommes allés, des cérémonies officielles et des personnages que nous avons rencontrés en Bretagne.

Ne manquez surtout pas ce numéro, il fera histoire !

Don à notre association

Depuis la publication du dernier numéro de la revue, notre association s'est vu offrir

deux autres dons qui viendront enrichir nos archives.

Le premier de ces dons a été fait par madame Marie Leclerc, ancienne gouvernante de l'abbé Jules Kirouac, curé de Sainte-Justine. Il s'agit de rubans et de macarons à l'effigie de l'abbé Jules qui avaient été faits et distribués à l'occasion du jubilé d'argent paroissial de l'abbé Jules le 25 août 1935 à Sainte-Justine.

Le deuxième don nous a été offert par sœur Laura DeRoy. Il s'agit de cartes postales intitulées « Le Notre Père ». Ces magnifiques cartes avaient été écrites par sa mère, Elmina Kirouac, au tout début du siècle.

Au nom des membres de l'Association, je tiens à remercier madame Leclerc et sœur DeRoy pour leur générosité. Tous ces objets feront éventuellement partie d'une exposition lors d'une de nos rencontres annuelles.

Le coin des messages

1. Avis à tous ceux qui n'auraient pas encore retourné les feuilles de renseignements généalogiques que vous avez reçues avec votre carte de membre pour l'année 2000. Il est encore temps de me retourner ces feuilles avec les corrections ou ajouts que vous voudriez voir apportés aux renseignements qui vous concernent dans la base de données de l'Association.
2. Connaissez-vous quelqu'un, parmi les familles Kirouac, qui a déjà fait faire sa généalogie par la firme Drouin ? Si c'est le cas, pourriez-vous me le faire savoir ? J'aimerais entrer en contact avec cette personne afin d'obtenir une copie des pages de présentation de sa généalogie de même qu'une copie des pages concernant l'ancêtre et ses fils. Merci à l'avance de votre collaboration.



Kérouac et Keroack d'Amérique, connaissons maintenant nos racines.

Je ne peux, non plus, passer sous silence la contribution qu'Éliane, son épouse, a eue dans cette aventure. Combien de textes elle a révisés, combien d'autres elle a inspirés à Clément et que nous avons eu le plaisir de lire dans les pages de cette revue! Elle lui a été d'un grand soutien durant toute sa présidence, et ce, à tout point de vue. C'est donc durant six années, soit depuis 1994, que Clément et Éliane se sont occupés très activement des destinées de notre association.

Je me fais ici le porte-parole de tous les membres de cette association à laquelle vous avez tant contribué pour vous dire, Clément, et à vous Éliane un gros MERCI !

Numéro hors série de la revue

Vous vous demandez sans doute pour quelle raison il n'y a aucun compte rendu de notre voyage en Bretagne ni aucune photographie de ce voyage dans le présent numéro de la revue. C'est que, compte tenu de l'importance de l'événement, les membres du conseil d'administration ont autorisé la publication d'un cinquième numéro de la revue cette année. Il s'agit d'une première dans l'histoire de notre association.

Ce numéro hors série ne portera que sur le voyage de retour aux sources en Bretagne. Nous pourrions y retrouver les discours des maires des deux communes de Bretagne (Lanmeur et Huelgoat) qui nous ont reçus de même que ceux prononcés par le président de notre association. Les pages de ce numéro hors série contiendront aussi de très belles photographies des endroits où nous sommes allés, des cérémonies officielles et des personnages que nous avons rencontrés en Bretagne.

Ne manquez surtout pas ce numéro, il fera histoire !

Don à notre association

Depuis la publication du dernier numéro de la revue, notre association s'est vu offrir

deux autres dons qui viendront enrichir nos archives.

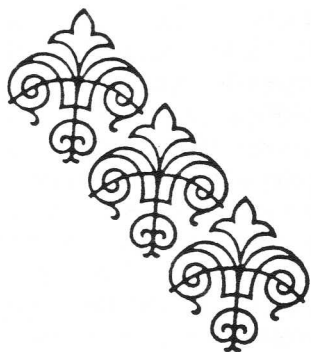
Le premier de ces dons a été fait par madame Marie Leclerc, ancienne gouvernante de l'abbé Jules Kirouac, curé de Sainte-Justine. Il s'agit de rubans et de macarons à l'effigie de l'abbé Jules qui avaient été faits et distribués à l'occasion du jubilé d'argent paroissial de l'abbé Jules le 25 août 1935 à Sainte-Justine.

Le deuxième don nous a été offert par sœur Laura DeRoy. Il s'agit de cartes postales intitulées « Le Notre Père ». Ces magnifiques cartes avaient été écrites par sa mère, Elmina Kirouac, au tout début du siècle.

Au nom des membres de l'Association, je tiens à remercier madame Leclerc et sœur DeRoy pour leur générosité. Tous ces objets feront éventuellement partie d'une exposition lors d'une de nos rencontres annuelles.

Le coin des messages

1. Avis à tous ceux qui n'auraient pas encore retourné les feuilles de renseignements généalogiques que vous avez reçues avec votre carte de membre pour l'année 2000. Il est encore temps de me retourner ces feuilles avec les corrections ou ajouts que vous voudriez voir apportés aux renseignements qui vous concernent dans la base de données de l'Association.
2. Connaissez-vous quelqu'un, parmi les familles Kirouac, qui a déjà fait faire sa généalogie par la firme Drouin ? Si c'est le cas, pourriez-vous me le faire savoir ? J'aimerais entrer en contact avec cette personne afin d'obtenir une copie des pages de présentation de sa généalogie de même qu'une copie des pages concernant l'ancêtre et ses fils. Merci à l'avance de votre collaboration.



Photos prises lors de l'inauguration officielle de la tour d'observation sur le site des Pères Trappistes à Ste-Justine de Langevin, le 24 juin dernier



François nous indique l'endroit où se situe le nom de notre Association sur la plaque des donateurs

Un départ

C'est grâce au travail de chacun d'entre vous que notre association peut continuer ses activités d'année en année. Et, vient un jour, où ceux qui avaient accepté d'assumer des responsabilités décident de laisser leur place à quelqu'un d'autre, quelqu'un qui prendra la relève et continuera à faire vivre l'Association dans sa région.

Madame Jeannine Kirouac, de Saint-Cyrille-de-L'Islet, voulait depuis plusieurs années passer le flambeau à quelqu'un d'autre. À ce jour, nous n'avons pas pu donner suite à sa demande. Mais, voilà qu'après plusieurs années, une personne a bien voulu assumer ce rôle de représentante régionale de notre association pour la région de la Côte-du-Sud, Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, Côte-Nord et provinces de l'Atlantique. Il s'agit de madame Lucille Kirouac, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Les membres du conseil d'administration de l'Association veulent donc remercier du fond du cœur madame Jeannine Kirouac-Thibault pour le travail qu'elle a accompli depuis 1989 en tant que représentante de notre association dans sa région. C'est elle qui, avec son équipe, avait organisé la rencontre qui a eu lieu les 28 et 29 juillet 1990 à Kamouraska. Cette rencontre avait été un franc succès avec une participation de 115 personnes à chacune des deux journées.

Au nom de tous les membres de l'Association des familles Kirouac inc., les membres du conseil d'administration vous adressent, Jeannine, leurs plus sincères remerciements.

Merci beaucoup, Jeannine!

Une arrivée

Bonjour,

Étant devenue, depuis notre dernière rencontre à Cap-Saint-Ignace, la représentante de la région 3 (Côte-du-Sud, Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, Côte-Nord et provinces Atlantiques), il est peut-être de convenance de me présenter.

Fille d'Albert Kirouac (01293), je suis née en Abitibi. Après avoir fait carrière dans le monde de l'éducation dans la ville de Québec, je suis maintenant retraitée à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (paroisse natale de mon mari, Jacques Boulet, et région de nos ancêtres).

Je me sens assez loin de plusieurs d'entre vous, mais si vous êtes des descendants d'Urbain-François Le Bihan, sieur de Kervoac, alors nous avons dans les veines, le lien qui nous unit.

La vie de notre association me tient à cœur, et je veux bien dans la limite de mes possibilités apporter ma collaboration à sa bonne santé.

J'espère bien, un jour, vous faire découvrir « ma terre d'adoption ». car les descendants Kirouac et Kérouac y ont aussi laissé des traces.



Au plaisir de vous rencontrer,
Lucille Kirouac (01307)



Le comité d'accueil composé des trois soeurs:
Lucille, Gisèle et Jeanine



André de Ste-Croix de Lotbinière, Lauréat de Jonquière, Roger Pelletier et son épouse Lucille Kirouac, et Luc Pelletier de St-Louis-de-Blandford semblent bien heureux de se revoir.



Sylvie Houde, Lucille, Gisèle, René, Jeanine et Nicole Kirouac. De la belle visite d'Abitibi.



La relève est assurée par deux enfants Kirouac accompagnés ici de leur chien, un épagneul breton, dénommé Rouki



Au premier plan, Liliane Bertelot et son époux Gérard Kirouac.
Au deuxième plan, Gaby, Yvan Kirouac, Claire, Monique, Lucille
et Gilles Hurtubise.



Les enfants d'Agésilas et Joséphine étaient bien fiers de faire
partie de la fête: Marie, Patrice Royer, Pierre, Hélène et Luc
Pelletier, Jean et Marie-Thérèse Girard.



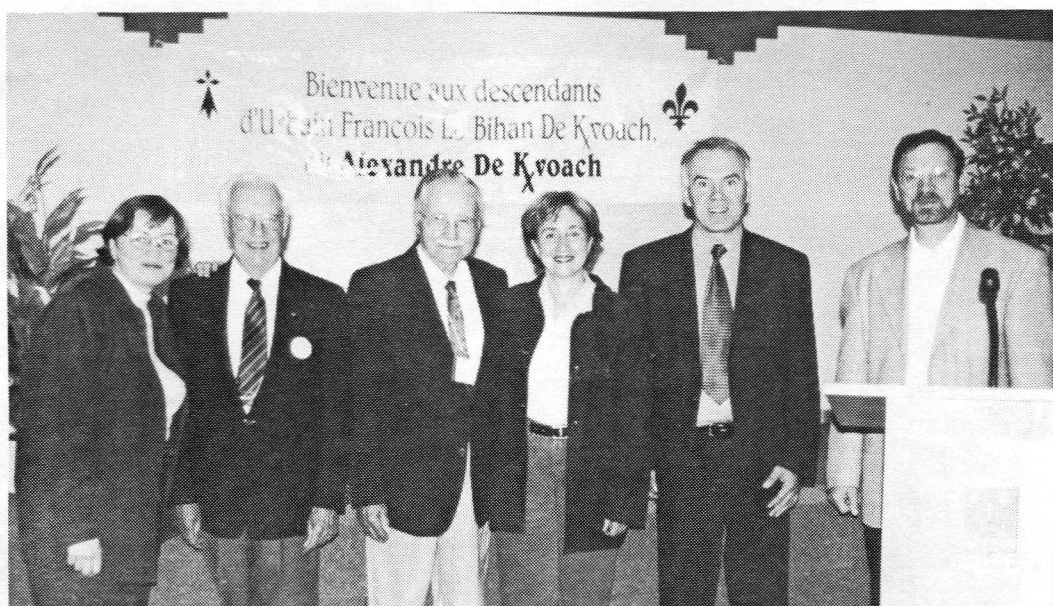
Les proches de Bruno: François et son épouse Francine,
France et André, Thérèse, Gisèle et Bruno Kirouac



Les Kirouac de Warwick étaient bien représentés: Marguerite,
Hélène, Pierre et son épouse (en visite), Céline et Françoise.



Tante Lucia accompagnée de ses proches, dont Pierre de Trois-Rivières (à gauche), Yolande et Michel Bormais (à droite).



Marie et Jacques Kirouac ainsi que les responsables de la Société du Patrimoine de Ste-Justine: Roland Carbonneau, Claudine Duguay et Ghislain Royer, de même que François Kirouac.



Soeur Cécile Kirouac, 93 ans, nous fait à nouveau l'honneur de sa présence à nos rassemblements. On la retrouve ici avec l'Ancêtre et son épouse



Éliane, Clément, Mariette Desrochers (Louise Bernier), Gilberte Bernier, présidente de l'Association des Bernier, et de Robert Kirouac .



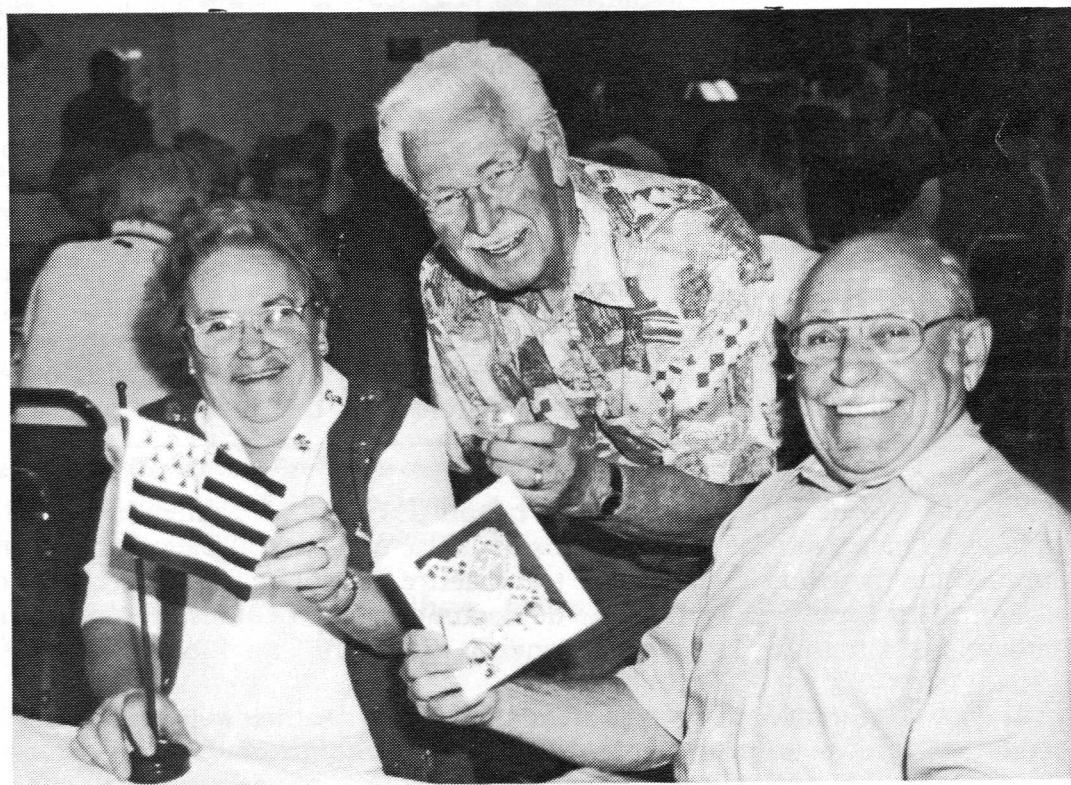
Robert Kirouac accompagné de ses parents; Marie-Paule et Jean-Paul .



Jean-Yves Kirouac et le curé Maurice Gagnon entourent les mariés pour cet anniversaire unique .



L'ex-gouvernante de l'abbé Jules-Adrien Kirouac,
Mme Marie Leclerc, en compagnie de Jacques Kirouac .



Claire et Gilles Hurtubise ainsi que Yvan Kirouac, au centre,
semblaient très heureux d'avoir gagné les petits cadeaux lors de
la tombola.

Patricia Dagier
21 bis rue du Manoir
Quimper

Le 12 novembre 1999

Clément Kirouac
32 place Balzac
Candiac

Clément,

Trois années, déjà, se sont écoulées depuis notre tout premier contact téléphonique. Vous étiez alors à la recherche de votre ancêtre « Maurice-Louis Le Bris de Kerouack » (sic), sillonnant la Bretagne et multipliant vos visites dans les différents cercles de généalogie et services d'archives bretons.

Passionnée par la généalogie, intéressée par le formidable destin de tous ceux qui, à l'instar de votre ancêtre, n'ont pas hésité à franchir une multitude d'obstacles pour un avenir meilleur et toujours soucieuse d'apporter ma contribution aux chercheurs étrangers à la région, je ne pouvais rester indifférente à cette énigme. Le mystère entourant les origines de l'ancêtre des Kerouac et Kirouac d'Amérique semblait si difficile à éclaircir, si bien caché, qu'il allait devenir une de mes priorités.

Nous le savons aujourd'hui, la tâche n'était pas aisée. Puisque les recherches effectuées à partir de l'acte de mariage de 1732 n'avaient jamais permis d'approcher la solution, il nous a fallu tout reprendre depuis le départ, éplucher un nombre incalculable de documents en Bretagne et fouiller dans toutes les archives canadiennes.

Ce gros travail a porté ses fruits. Les documents trouvés au Canada ont mis en évidence le fait que votre ancêtre avait brouillé les pistes en se faisant connaître sous différentes identités. La découverte des actes de 1727 a été déterminante, confirmant ce que nous avions déjà supposé, à savoir que Le Bihan était son véritable patronyme. Pour reconstituer sa vie avant le grand départ pour la Nouvelle-France et celle de ces aïeux en Bretagne, l'exploration minutieuse de tous les documents contenus dans les archives de diverses juridictions et bureaux de contrôle a été nécessaire, les registres paroissiaux de Huelgoat, très lacunaires, étant particulièrement peu bavards.

Notre étroite collaboration a eu raison des multiples difficultés rencontrées, des fausses pistes suivies, des périodes de doute et de découragement et je suis très heureuse de pouvoir, enfin, vous transmettre personnellement le fruit de mes recherches en Bretagne. Cette liasse de documents vient couronner une recherche ô combien passionnante et vous en devenez, à juste titre, l'unique gardien.

Que votre prochain voyage en Bretagne sur les traces de votre ancêtre vous comble de joie. Avec toute mon amitié.

Patricia Dagier

Une Recherche en Bretagne 1996-1999

À la lecture de la lettre ci-contre, datée du 12 novembre 1999 et rédigée par Madame Patricia Dagier, force nous est de constater que je dois parler de ma recherche en Bretagne au passé. Ayant été l'instigateur de cette recherche en collaboration avec Madame Dagier, généalogiste à Quimper, j'aurais dû, dès la parution de cette lettre, transmettre à notre famille les documents essentiels de cette recherche. Si j'ai tardé à le faire, c'est qu'en décembre dernier, les événements n'ont cessé de se précipiter : lancement du livre « Jack Kerouac, au bout de la route...la Bretagne », décision et organisation du voyage en Bretagne, renouvellement des cartes de membres, etc.

Malgré tout cet immense travail, un certain nombre de documents ont pu être publiés dans le « Trésor des Kirouac », de décembre 1999 à juillet 2000. Pour référence, en voici la liste :

1. **État de la recherche** au 30 juin 1999. No 58, décembre 1999, page 10.
2. **Consultation des Archives en Bretagne et au Québec**. No 59, mars 2000, pages 10 à 23.
3. **Les Signatures laissées par l'ancêtre**. No 59, mars 2000, pages 24 et 25.
Merci à François Kirouac pour ce tableau très bien conçu.
4. **La lignée des Le Bihan de Kervoac**. No 60, juillet 2000, pages 7 et 10.

À remarquer que ces articles que je viens d'énumérer ne sont pas des Actes originaux découverts par Madame Dagier en Bretagne. Maintenant que les documents de la recherche sont disponibles, je me ferai un devoir de les transmettre à la famille via le « Trésor » ou au moyen de cahiers spéciaux. Voici donc en bref l'échéancier de ces présentations : les documents courts et plus accessibles paraîtront dans le « Trésor » et les liasses de documents anciens de plusieurs pages seront publiés en cahiers reliés et mis en vente au Secrétariat de l'Association.

Les deux premiers cahiers cités ci-dessous ont déjà été mis en vente aux Fêtes de Cap-St-Ignace. Ils sont disponibles au secrétariat de l'Association.

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Procédure criminelle, Archives départementales du Finistère 4B 401.
<i>Plainte déposée par François-Joachim Le Bihan au nom de son fils mineur, Urbain-François Le Bihan. Cahier de 112 pages. Prix : 10\$.</i>2. Maître François-Joachim Le Bihan, fabrique de l'église de Huelgoat, le 4 mai 1698. Cahier de 33 pages. Prix : 6\$. |
|--|

Un troisième cahier est en préparation et sortira probablement en décembre. Il comprendra les textes originaux contenant les mentions et les signatures de notre ancêtre. On y retrouvera aussi les listes des membres de sa famille et autres documents pertinents.

Dans l'immédiat, voici la liste des documents publiés dans le présent numéro du Trésor et qui seront suivis par d'autres dans les prochains numéros.

1. **Conférence de Madame Dagier**, conférence qui devait être prononcée le 9 juillet à Huelgoat et remise faute de temps. J'ai eu l'honneur de lire ce texte à nos Fêtes de Cap-St-Ignace.
2. **Le nom de François-Joachim Le Bihan gravé** sur une pierre de l'église de Huelgoat.
Acte de décès du grand-père de l'ancêtre, Laurens Le Bihan de K/voac.
3. **Les signatures et mentions** de Urbain-François Le Bihan en tableau.
4. **Plainte déposée par François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac** au nom de son fils mineur, Urbain-François le Bihan.

Je considère que cette présentation de tous les documents originaux trouvés en Bretagne par Madame Patricia Dagier constitue une démarche essentielle pour lui rendre justice et pour que les résultats de cette recherche soient accessibles à tous les membres de notre famille. Ayant été associé à Madame Dagier du début à la fin de cette recherche, c'est pour moi un bien doux devoir de lui redire encore une fois MERCI pour avoir élucidé les origines et l'identité de notre Ancêtre. Je tiens aussi à remercier ici François Kirouac pour son importante contribution dans la consultation des Archives nationales à Québec.

Finalement, en tant que Kirouac, c'est pour moi une très grande satisfaction de publier dans le « Trésor des Kirouac » les résultats de trois années et demie de recherche, recherche couronnée par notre merveilleux voyage en Bretagne de juillet 2000.



Version anglaise : Les textes de la Conférence de Madame Patricia Dagier et de la Procédure criminelle ont été traduits par **Madame Marie Lussier** et seront insérés en fascicules dans le Trésor des Kirouac.

Formulation de la Référence permanente des divers documents :

**« Documents de Recherche Kervoac
en Bretagne, de 1996 à 2000 par
Patricia DAGIER et Clément KIROUAC »**

Conférence de Madame Patricia Dagier Généalogiste

Le 9 juillet dernier, lors de nos festivités à Huelgoat, Madame Patricia Dagier (photo ci-contre), devait prononcer une conférence très attendue sur la recherche généalogique qu'elle avait effectuée.

Faute de temps en cet après-midi-là, Madame Dagier décida d'annuler sa conférence. De retour chez nous, je reçus d'elle l'offre de publier cette conférence dans notre revue « Le Trésor des Kirouac ». Suite à cette offre, l'idée me vint de lui proposer de lire son texte lors de nos fêtes de Cap-Saint-Ignace, ce que j'ai eu l'honneur de faire le 10 septembre dernier.

Clément Kirouac

La recherche généalogique et ses difficultés

Il ne s'agit bien évidemment pas de refaire cette recherche qui, tout le monde le sait, s'est échelonnée sur plusieurs années et a nécessité un grand déploiement d'énergie tant en Bretagne qu'au Canada.

Clément et François Kirouac ne me contrediront certainement pas.

Il est par contre, plus intéressant d'analyser les raisons pour lesquelles découvrir la véritable identité de l'ancêtre des « Kerouac d'Amérique » n'était pas chose évidente.

Ceux qui sont initiés à la généalogie savent que pour rechercher ses ancêtres, il suffit de se baser sur les renseignements inscrits dans les actes d'état civil, de baptêmes, mariages et sépultures. On y trouve, en principe, une foule d'éléments permettant de découvrir la génération précédente, le but étant bien souvent de remonter le plus loin possible dans le temps.



Au Canada, une telle recherche est d'autant plus facilitée, que de nombreux ouvrages spécialisés sont à la disposition des chercheurs partout où il est question d'ancêtres ou de pionniers. On peut par exemple citer le « Dictionnaire généalogique des familles canadiennes » de Monseigneur Cyprien Tanguay, publié il y a plus d'un siècle, mais qui fait encore référence aujourd'hui au Canada.

On y lit que l'ancêtre des Kerouac se prénomait Maurice-Louis-Alexandre Le Brice, venait de Beriel, diocèse de Cornouaille en Bretagne et était fils de François-Hyacinthe Le Brice et Véronique-Madeleine de Meu-Séillac. (Monseigneur Tanguay et ses clercs avaient

méthodiquement recopié ce qui était inscrit dans les actes paroissiaux du Canada en tenant compte en particulier de l'acte de mariage de l'ancêtre des Kerouac qui contenait la filiation et l'origine. Et ils n'avaient aucune raison de chercher plus loin ou de mettre en doute la parole du jeune marié.)

Tous les chercheurs, intéressés par cette énigme, ont commencé par consulter ce fameux dictionnaire...

Alors, inutile de dire que l'on aurait pu continuer à tourner en rond longtemps encore si.....si Clément Kirouac, l'actuel Président de l'association des « Kerouac d'Amérique », n'avait déployé une telle ardeur en 1996 - avant, pendant et après son voyage en Bretagne - multipliant les contacts, courant de service d'archives en centre de généalogie, allant à la rencontre de ceux qui avaient connu Jack Kerouac et qui pouvaient être en mesure de lui apporter de nouveaux indices.

Son désir de retrouver ses racines semblait si fort qu'il ne pouvait laisser indifférent.

Alors il ne restait plus qu'à se plonger dans les archives bretonnes. Trouver ce couple Le Bris - De Musuillac était la priorité. Faire des recherches dans tous les registres paroissiaux du Finistère d'abord, puis du Morbihan et des Côtes d'Armor avant de se rendre aux archives de Rennes. Un véritable cauchemar lorsque l'on sait le temps qu'il faut pour lire les vieux documents.

Mais force était de constater que ce couple restait introuvable. Après avoir en vain reconstitué la généalogie de la famille De Musuillac, avoir échafaudé une foule d'hypothèses puis les avoir rejetées, l'heure était venue de se rendre à l'évidence : l'identité des parents de l'ancêtre était fausse et la sienne vraisemblablement aussi.

Probablement venait-il de cette paroisse de Berrien, orthographiée Beriel par erreur.

Certainement avait-il un lien avec cette famille Le Bihan de Kervoac, une lignée de notaires, dont de nombreuses signatures ornaient les registres paroissiaux de Huelgoat, trêve de Berrien, depuis 1665....

Mais d'où venait cette particule Kervoac ? Quelques mois plus tard, après avoir remué une foule de documents et recensé tous les villages bretons portant un nom similaire, une lueur d'espoir apparaissait enfin dans un registre paroissial de Morlaix-Saint-Mélaine. Un certain Auffroy Le Bihan sieur de Kervoac à Morlaix en 1648 ! Un même Auffroy Le Bihan né en 1618 à Lanmeur, fils d'un notaire. Un village nommé Kervoac à Lanmeur ? La boucle était bouclée.

Il ne restait plus qu'à identifier notre aventurier, plus facile à dire qu'à faire compte tenu des lacunes dans les archives de Huelgoat tant dans les registres paroissiaux que dans les autres séries d'archives, judiciaires ou autres.

Approfondir les recherches au Canada s'imposait. L'ancêtre, éminemment instruit, avait certainement laissé sa signature dans les archives. Il fallait élargir la recherche en étudiant les archives de toutes les paroisses et en particulier celles des grandes villes qu'étaient Montréal et Québec. Les chances de découverte n'en seraient que multipliées.

L'idée n'était pas mauvaise. Il y a tout juste 1 an, François Kirouac découvrait dans les registres de Québec un dénommé Alexandre de Carouac qui signait Allexandre Le Bihan à la fin de l'acte de mariage d'un de ses amis. Le lendemain, c'est Clément Kirouac qui revenait triomphant des archives de Montréal avec la copie du contrat de mariage correspondant, à la fin duquel l'ancêtre avait signé Le Bihan de Kervoach. Un seul problème, le prénom : Hyacinthe-Louis-Alexandre.

Aucun personnage de cette famille Le Bihan de Kervoac, méticuleusement reconstituée en tenant compte de toutes les archives exploitables, ne portait ce prénom qui était donc certainement un faux.

Peu de temps après, c'est en Bretagne que la lumière allait à nouveau jaillir grâce à un gros dossier de 65 pages concernant une plainte déposée en 1720 par François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac. Son fils Urbain-François Le Bihan venait de subir le pire des outrages dans cette ville où il serait certainement devenu notaire comme son

père ou ses frères. Accusé de vol, d'être un fripon, d'avoir voulu « forcer » une fille, le pauvre jeune homme venait d'être déshonoré.

Il pouvait très bien être notre homme. Mais comment en être certain ?

Il fallait tout reprendre à zéro, tenter de trouver sa trace dans les archives et, si possible, sa signature pour la confronter avec toutes celles que Clément et François Kirouac avaient collectées au Canada.

Mais la chose n'était pas aisée. À ce jour, seulement 7 documents attestant de l'existence de Urbain-François Le Bihan en Bretagne ont été retrouvés. Hormis le gros dossier de procédure judiciaire, ces papiers ne le concernent pas directement. Il est présent en tant que témoin ou bien pour signer à la place de personnes qui ne savaient le faire comme c'était alors d'usage à la fin des actes notariés. Seulement 4 documents contiennent sa signature.

La façon particulière que notre homme avait d'écrire les a, les h et les n ne laissait aucun doute. Une analyse graphologique le confirmerait. L'ancêtre des Kerouac d'Amérique n'était personne d'autre que ce jeune homme de famille, ce fils de notaire qui avait défrayé la chronique en 1720 à Huelgoat : Urbain-François Le Bihan fils du sieur de Kervoac.

En conclusion, cette recherche ne pouvait aboutir qu'après un long et fastidieux travail de lecture et une étroite collaboration franco-canadienne. Il y avait bel et bien deux énigmes à résoudre.

1. Mettre en évidence les changements d'identité au Canada et en trouver la raison en Bretagne. Reconstituer la vie de l'ancêtre au Canada. Ne pas tenir compte uniquement des actes qui le concernaient directement, mais plutôt chercher à déceler sa présence dans tel ou tel endroit grâce à sa signature.
2. Malgré les lacunes dans les archives de Huelgoat, reconstituer la vie de cette famille Le Bihan et de tous ses membres même si certains d'entre eux, comme Urbain-François, n'y apparaissaient que

très peu du fait de son jeune âge. Ce sont en effet ses frères aînés qui, en général, étaient sollicités pour représenter la famille. La noce de 1720 était une exception et surtout le début de la vie publique du jeune homme. L'on connaît la suite...

Quelques précisions

• L'issue de la procédure criminelle

Alors que nous avons la chance d'être en possession de cette grosse liasse détaillant la plainte de François-Joachim Le Bihan Sieur de Kervoac, les dépositions des onze témoins appelés à la barre qui donnent de formidables détails sur le déroulement de l'affaire et les interrogatoires des accusés qui se rétractent en expliquant avoir trop bu, il n'est pas possible de connaître le dénouement judiciaire et la sentence de la cour royale.

En effet, dans la série d'archives de la cour royale de Châteauneuf, Huelgoat et Landeleau, il manque précisément le registre d'audiences civiles entre le 11 janvier 1720 et le 2 mars 1723, registre qui nous en aurait certainement dit plus.

• Sa date de naissance

Le fait qu'il n'y ait pas d'archives entre le début 1692 et 1704 fait qu'il nous est impossible de connaître la date de naissance de Urbain-François Le Bihan. Par déduction, en tenant compte des dates de naissance de ses frères et sœurs, on peut tout de même dire qu'il est né vers 1702.

• La date de son départ

À ce jour, seulement 7 documents permettent d'attester de la présence de Urbain-François Le Bihan en Bretagne.

En 1717, il signe au mariage de son frère à Carhaix. Il est également parrain lors d'un baptême à Huelgoat. Puis, cette même année, c'est sur un acte notarié qu'il est mentionné.

On le retrouve en 1719, représentant une certaine Janne Bizouarn et signant pour elle un acte chez le notaire.

En mars 1720, on le retrouve à Brest à l'occasion du baptême de son neveu. En septembre, il est de noce à Huelgoat.

En janvier et février 1721, il signe 2 actes de décrets de justice. Dans ces 2 documents, il est qualifié de « maître ».

Ensuite, plus aucune trace de sa présence dans la région.

Un précieux indice permet de penser que son père l'aurait conduit au départ de sa nouvelle destination durant cette année 1721.

En effet, le 30 octobre 1726, un acte (4B 49 archives du Finistère) faisant état du décès de demoiselle Constance Le Bihan, dame de Roslan, ayant eu lieu depuis quelques années en la ville de Huelgoat, amène une interrogation. Selon l'acte, des scellés ont été apposés sur ses biens à cause de l'absence de son frère François-Joachim Le Bihan (père de notre jeune homme) et de son beau-frère, Jean Chesnau, **hors de la province**. Il faut comprendre hors de la Bretagne. Constance Le Bihan est encore en vie en 1720.(Plusieurs documents le confirment) Elle est donc décédée entre 1720 et 1726. Seule l'année 1721 manque dans les registres paroissiaux. On peut donc en conclure, son décès n'étant pas enregistré les autres années, qu'elle est morte cette année 1721, année où le père de Urbain-François et son oncle, Jean-Samuel Chesnau, capitaine des pataches à Brest, ont fait un voyage hors de la Bretagne. Où sont-ils allés ? Peut-être bien à La Rochelle....

Ceci est bien évidemment une hypothèse.....

• **La particule de Kervoac.**

L'on peut s'interroger sur le fait que ce soit le cadet de la famille, François-Urbain, qui porte la particule de Kervoac et non ses frères.

En fait, il était d'usage d'attendre que le père soit mort pour qu'un fils puisse lui aussi porter la même particule. François-Joachim Le Bihan, sieur de Kervoac, n'étant décédé qu'en 1727, ses fils aînés, Laurens et Charles-Marie-François, ont, dès leur entrée dans la vie active, attaché de nouvelles particules à leur patronyme Le Bihan. Laurens Le Bihan s'est donc appelé Le Bihan, sieur du Léopard, et son frère, Le Bihan, sieur du Romain ou du Rumen.(Nom d'une terre de Locmaria-Berrien). Pour les deux, ceci avait d'ailleurs un caractère définitif du fait de leur profession de notaire et de l'obligation de

faire enregistrer leur signature le jour de leur réception au sein de la cour royale.

La particule de Kervoac était donc disponible. Etant donné la distance qui séparait Urbain-François de sa ville natale, rien ne l'empêchait de se l'approprier avant le décès de son père.

Les Le Bihan à Huelgoat

• **François-Joachim Le Bihan, sieur de Kervoac, et ses enfants.**

La particule de Kervoac disparaît donc de Huelgoat en 1727 avec la mort de François-Joachim, le père de Urbain-François. Les registres paroissiaux manquent également pour cette année mais grâce aux archives de la Cour royale de Châteauneuf du Faou, Huelgoat et Landeleau, il est possible de dater son décès entre le 17 juillet et le 10 décembre 1727.

On peut d'ailleurs noter qu'à la fin de sa vie, il était handicapé au point de ne plus pouvoir monter à cheval. Depuis 1725, il ne se déplaçait plus en dehors de Huelgoat même pour les « plaids généraux », ces réunions auxquelles tous les officiers de la juridiction étaient censés assister sous peine d'amende. Lorsque ces réunions avaient lieu à Châteauneuf ou à Landeleau, il était à chaque fois excusé « égard à son infirmité ».

Les traces laissées par cet homme dans les archives permettent d'en connaître un peu plus sur sa personnalité et son immense orgueil.

Lorsqu'il dépose plainte en 1720, ne dit-il pas lui même « qu'il a l'avantage de tenir tant par lui que par sa famille le premier rang, qu'il a employé tous les soins à former l'éducation de ses enfants sur la probité exemplaire qui est héréditaire dans sa maison et dans celle de toute sa famille ». Il n'oublie pas non plus de mentionner l'honneur, la bonne réputation et l'estime du public, pour lesquels il se donne tant de mal.

Son fils a été invité à la cérémonie « pour honorer la compagnie »

Quelle que soit la sentence de la cour, il semble bien que le mal soit irrémédiable :

« Rien ne peut égaler une semblable insolence ni réparer une semblable

effronterie que le fouet de la prison si on a égard à la condition des parties, à la qualité de l'outrage et de la calomnie et à l'infamie qu'un pareil procédé répandrait sur le suppliant, sa famille et sa postérité, outre le tort considérable que le fortune du jeune homme en recevrait »

« Les gens du dernier ordre et de la lie du peuple », tels qu'il les nomme, ont mis à mal l'honneur du jeune homme et de sa famille.

Il est même probable que le fait que François-Joachim Le Bihan ait déposé plainte n'ait fait qu'amplifier l'incident. N'oublions pas que 11 témoins, tous amis de la famille, se sont déplacés jusqu'à Châteauneuf pour plaider en faveur du jeune homme. La procédure a duré plusieurs mois. On peut aisément imaginer le retentissement que cette affaire a pu avoir dans toute la région.

Le jeune Urbain-François n'avait réellement pas d'autre solution que de quitter la Bretagne. La personnalité de son père, le milieu social dans lequel sa famille évoluait et l'éducation qu'il avait reçue, nous permettent de mieux comprendre la vie qu'il a ensuite connue au Canada. Si l'on ne peut parler de réussite, probablement faute de temps, car il ne faut pas oublier qu'il est mort très jeune, il est tout à fait singulier de constater combien il n'a cessé de vouloir accéder « au premier rang », en se rendant utile auprès de ses nouveaux compatriotes, arrêtant les voleurs, aidant des soldats à conduire des déserteurs en prison, écrivant au Gouverneur de la Nouvelle-France. À l'instar de son père à Huelgoat, Urbain-François Le Bihan avait de l'ambition.

Tous ceux qu'il a rencontrés au Canada ainsi que sa propre famille ne s'y sont pas trompés. Il a laissé l'image « d'un grand homme ».

L'inventaire après décès, dressé le 20 décembre 1729 à la mort de Laurens Le Bihan, sieur du Léopard, frère de Urbain-François, nous donne quelques renseignements sur le niveau de vie de cette famille bretonne bien que seulement les biens mobiliers y soient détaillés. « Plusieurs armoires - dont malheureusement nous ne connaissons pas le contenu -, un fauteuil, une tapisserie, six

assiettes et deux plats destain »autant de signes qui permettent de distinguer les familles aisées.

• **La branche de Kerscau**

Selon l'état actuel des recherches, la particule de Kerscau était à l'origine portée par Mauricette Le Bihan, - fille de Lorans et de Anne Calaix-, et ce jusqu'à son mariage avec Jean-Samuel Chesneau.

À partir de 1698, c'est son jeune frère Louis qui se l'approprie. Il vient d'avoir 25 ans et vient tout juste de faire publier les bans de son mariage avec Marie Nicol.

La branche des Le Bihan de Kerscau a toujours vécu à Huelgoat. Après avoir compté un grand nombre de notaires, c'est dans le négoce et particulièrement dans la vente de vin en gros que la famille s'est spécialisée. Elle compte encore aujourd'hui des descendants portant ce patronyme Le Bihan.

On peut, entre autres, citer Charles-Henry Le Bihan De Kerscau, maire de la commune de Huelgoat en 1877.

• **Les autres branches Le Bihan**

La branche « Du Léopard », particule portée par Laurens Le Bihan, frère de Urbain-François, s'éteint après le décès de Laurens Le Bihan en 1729.

Celle « de Romain », portée par Charles-Marie-François, autre frère de Urbain-François, compte une descendance du côté de Quimper. Les recherches demandent à être approfondies.

La branche « de Roslan », portée par Constance Le Bihan, sœur de François-Joachim, s'éteint à la mort de celle-ci, -en 1721-, la demoiselle Le Bihan étant restée célibataire.

• **Descendants de la famille Le Bihan**

Si la branche Le Bihan de Kerscau est la seule à avoir une descendance masculine directe, il n'en reste pas moins vrai que le couple Le Bihan-Le Dissez compte inévitablement de nombreux descendants pouvant porter toutes sortes de patronymes. Exemples : monsieur Alain Olmi de Paris ou madame Annick Le Meur de Brasparts.

Ce texte avait été préparé pour la « conférence » du dimanche 9 juillet 2000 à Huelgoat.

Patricia DAGIER

F: BAT^R/EN L'AN 1698
 PARM:^{RE} F:LE BIHAN
 NO:^{RE} POVR L'FA:^{QUE}

(Fait bâtir en l'an 1698 par maître François
 Le Bihan, Notaire, pour la Fabrique)

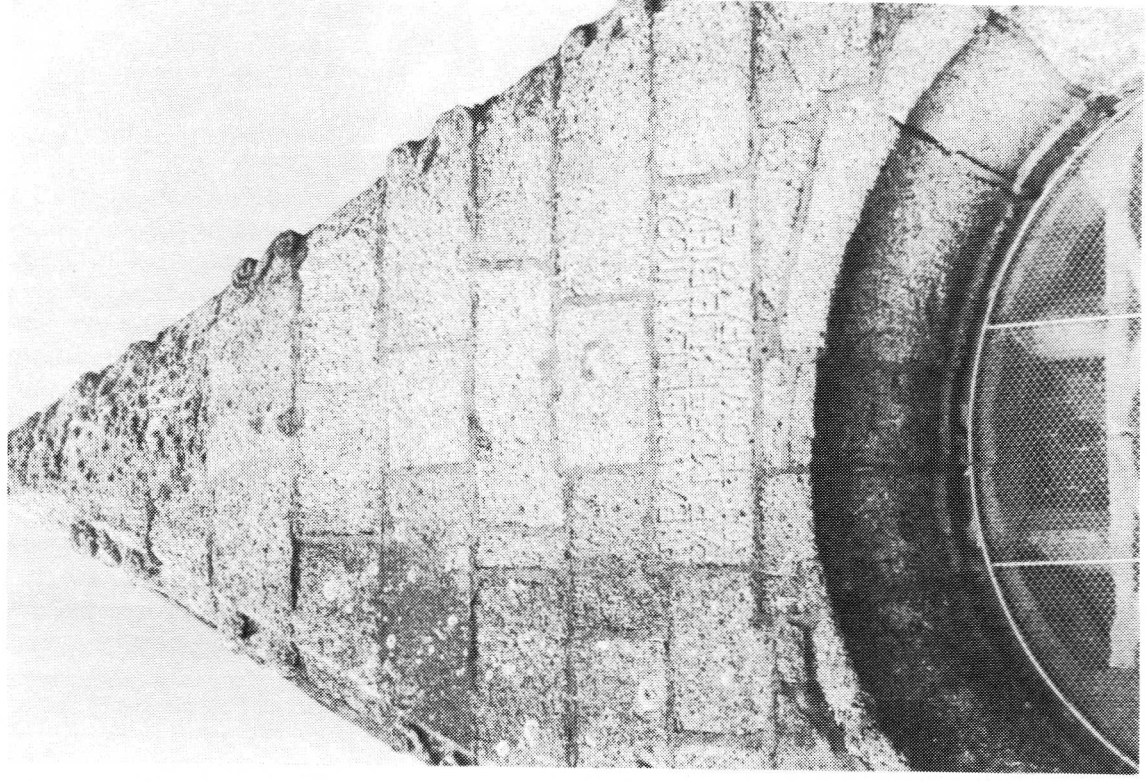
*Qui aurait pensé que le nom du père de notre
 ancêtre figurerait depuis 1698 sur une pierre du
 fronton arrière de l'église St-Yves de Huelgoat? Alors,
 imaginez quelle belle surprise ce fut pour Patricia et
 Jacky Dagier de faire cette découverte en 1999!*

200 ans plus tôt, François-Joachim Le Bihan
 sieur de Kervoac, notaire royal sur la grande place,
 avait été nommé « procureur fabrique » dont la charge
 était de gérer les comptes de la paroisse et de veiller
 à la bonne réalisation des travaux de l'église Saint-
 Yves. Une pierre taillée et placée au-dessus du vitrail
 à l'arrière de l'Église le fit entrer à jamais dans
 l'histoire et la mémoire de Huelgoat.

Le 9 juillet 2000, Urbain-François Le
 Bihan sieur de Kervoac, tout comme son père, eut
 l'honneur d'avoir son nom gravé sur une pierre de
 Huelgoat. (Extrait du discours prononcé le 9 juillet à
 la Mairie de Huelgoat lors de l'inauguration de la
 plaque commémorative).

Recherches : Patricia Dagier
 Montage : Clément Kirouac

François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac
 avait son nom au sommet
 de l'église Saint-Yves de Huelgoat



Extrait du registre paroissial de Huelgoat

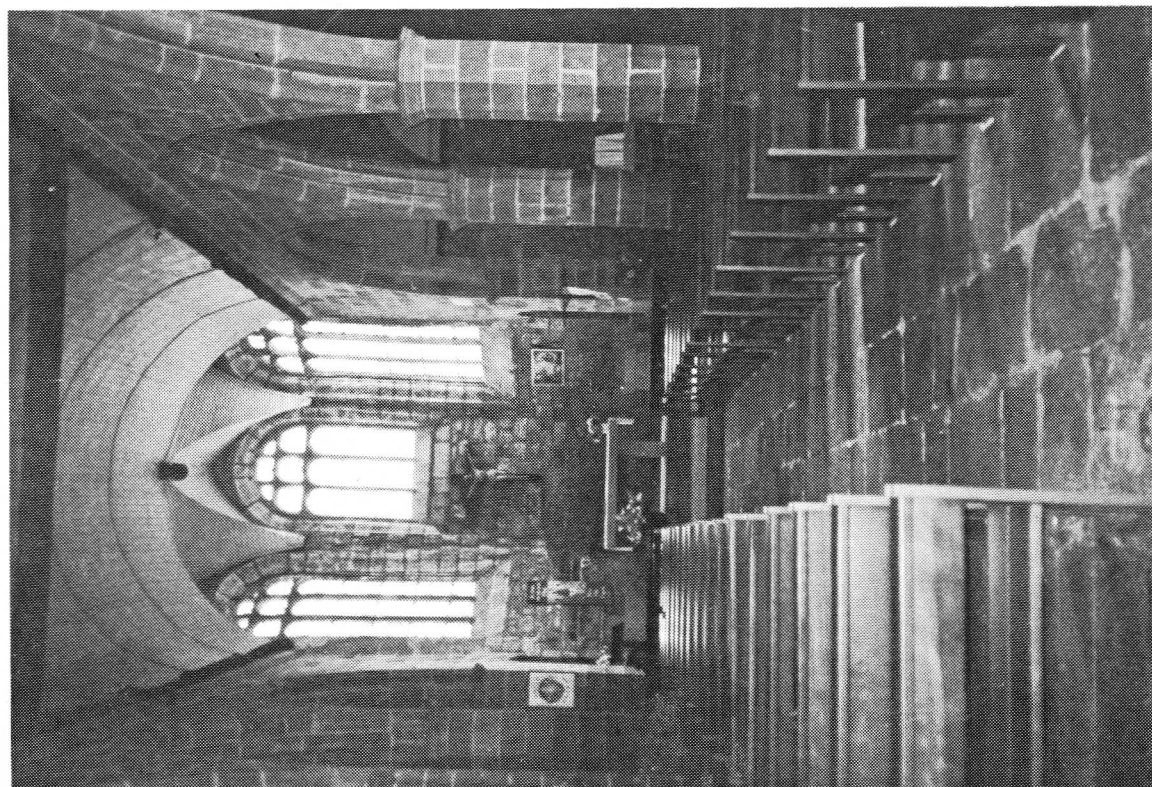
Le 27 février 1686, sépulture de maître Laurens Le Bihan sieur de Kervoac.

eu

M. Lorand Le Bihan procureur et notaire de
son vivant en la cour royale d'huelgoat et s^r. de
Kuoac Decedé en l'age de quarante ans ou environ
après avoir receu ses sacrementz de penitence de
viaticqz et d'excommunication par le ministre de n^{re}
seigneur Le goust, a esté Inhumé par le s^r. vicair
curé et autreez p^{re}sces en l'Eglise de s^t. yues en huelgout
au premier rang du ~~choeur~~ ^{choeur} La premiere ~~place~~
seumble du costé de l'Evangile Le ^{vingt et septiesme} ~~premier~~ ^{de la paroisse}
seigneur au mil au cent quatre vingt six au conuoy ont
assisté M^{re} frangdis Le goust m^{re} g^{re} baillivet. s^r. Le guillon
anne catoux sa s^r. s^r. Le Bihan son filz et autreez Le s^r.
Touss et ay que deuant

h^{re} Le guillon
ANNE CALAPPE
seigneur de Kervoac

Laurens Le Bihan sieur de Kervoac, Procureur à Huelgoat, né en 1646 et décédé en 1686, était le grand-père de notre ancêtre Urbain-François Le Bihan.



M^r Lorans Le bihan procureur Et notaire de son vivant En La cour roiale d huelgoat Et Sr de Kervoac decedé En L'age de quarante ans ou Environ apres avoir receu ses sacrements de penitence de viatique et d'extremonction par le ministere de m^{re} françois Le gouff a été Inhumé par le S^r vicair curé et autres pbres (prêtres) En L Eglise de St yves En huelgoat au premier rang du ~~=====~~cheur à La premiere tombe teumbe du costé de L'Evangile Le trante-unieme vingt et septiesme fevrier an mil six cent quatre vingt six au convoy ont assisté M^{re} françois Le gouff m^{re} g : brillivet. h : Le guillon anne calaix sa fe(mme) f. Le bichan son fils et autres Le dit Jour et an que devant

anne calaix
francois Joachim Le Bihan
h : Le guillon
pbre (prêtre)
anne calaix
francois Joachim Le Bihan
Y. Joffroy
Curé

Intérieur de l'église Saint-Yves à Huelgoat

Non seulement le grand-père, Laurens Le Bihan sieur de Kervoac, est-il inhumé sous les dalles de cette église mais aussi sa femme, Anne Calaix, son fils, François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac et sa femme Catherine Bizien. Les parents et les grands-parents de notre ancêtre reposent en cette église.

*Au fil des archives bretonnes et canadiennes, Urbain-François
Le Bihan, alias Maurice-Louis Le Bris de Kerwoach, alias
Alexandre de Kerwoach*

26 07 1717

Carhaix

Urbain Le Bihan

Signe le registre paroissial à l'issue de la célébration du mariage de son frère, Laurens Le Bihan sieur du Lézard

Registres
paroissiaux St-
Tremeur

Signature

Urbain Le Bihan

06 09 1717

Huelgoat

Urbain Le Bihan

Parrain de Julienne-Urbane Larchantec: Urbain Le Bihan
fils de maître François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac

Registres paroissiaux

Pas de signature. Extrait de l'acte:

Urbain Le Bihan

29 09 1717

Huelgoat

Urbain-François Le Bihan

Signature mentionnée à la fin d'un acte notarié rédigé par
son père.

A.D. Finistère
4E51/157

Pas de signature. Extrait de l'acte:

Urbain François Le Bihan

29 06 1719

Huelgoat

Urbain-François Le Bihan

Mentionné dans un acte notarié en tant que représentant
de Janne Bizouarn pour laquelle il signe.

A.D. Finistère
4E51/157

Pas de signature. Extrait de l'acte:

Urbain François Le Bihan d'Huelgoat

20 03 1720

Brest

Le Bihan

Bien que n'étant pas mentionné dans l'acte de baptême de
son neveu, Gabriel-François fils de Gilles Lazenet et
Marie-Anne-Urbane Le Bihan, sa présence à cette
cérémonie est attestée par sa signature

Registres
paroissiaux St-Louis

Signature

Le Bihan

23 09 1720

Huelgoat

Urbain-François Le Bihan

A.D. Finistère 4B401

Présent à la noce de Jan Le Huez et Louise Berthelemy.
Est attablé à l'auberge Fournel en compagnie du marié et
de plusieurs autres quand il se trouve accusé d'avoir volé
2 écus de 3 livres.

Pas de signature. Extrait de l'acte:

13 01 1721

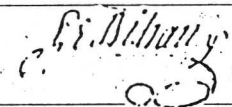
Huelgoat

Maître Urbain-François Le Bihan

A.D. Finistère 4B249

A la fin d'un acte de décret de justice, signe pour un
certain Yves Rivoal..

Signature



Maître Urbain-François Le Bihan

03 02 1721

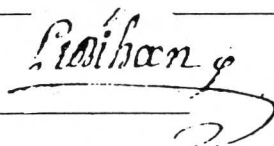
Huelgoat

Maître Urbain-François Le Bihan

A.D. Finistère 4B249

A la fin d'un acte de décret de justice, signe pour une
certaine Janne Bozec

Signature



Maître Urbain-François Le Bihan

25 01 1727

Québec

Hyacinthe Louis Alexandre De
Kerouach Le Bihan

Notaires Québec
2845

Mentionné sur le contrat de mariage de Gabriel Chartier
avec Marie-Anne Coutance d'Argencour en tant que
témoin et ami

Signature



25 01 1727

Québec

Alexandre Carunoac

Registres
paroissiaux N.D.
Québec

Assiste au mariage de Gabriel Chartier et Marie-Jeanne
Coutance d'Argencour célébré à Québec, paroisse Notre-
Dame

Signature



Réalisation : **Patricia DAGIER, Généalogiste au CGF à Quimper**

Collaboration : François KIROUAC aux ANQ à Québec

Clément KIROUAC aux ANQ à Montréal

NOTE : Toutes les autres signatures ont paru dans le No 59 du Trésor, page 25.

**Plainte déposée par François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac,
Notaire royal,
au nom de son fils mineur Urbain-François Le Bihan.**

Procédure criminelle
Archives départementales du Finistère 4B 401
1720

Septembre 1720

**Messieurs les juges des Sieges
Royaux de Chateauneuf Huelgoit
et Landeleau**

Supplie humblement **Mr François
Joachim Le Bihan sieur de K/voac l'un
des Notaires Royaux desdits Sieges pere
et garde naturel de Mr Urbain François
Le Bihan son fils mineur demandeur
et plaintiff**, contre Maurice Berthelemy
Noël Le Guillou et Françoise Berthelemy
sa femme, et Constance Berthelemy frere
et soeurs deffendeurs et accuséz et Jan
Le Huez et Louise Berthelemy sa femme
aussy accuséz

Disant que quoy entre lesdits
habitants de la ville d'Huelgoit, il ait
l'avantage de tenir tant par luy que
par sa famille le premier rang et
qu'il ait employé tous ses soins
A former l'education de ses enfants
sur la probité exemplaire qui est
hereditaire dans sa maison et dans
celle de toute sa famille laquelle
il croioit devoir luy faire merittes
pour luy et pour sa posterite et
l'honneur de la bonne reputation
et de l'estime du public,
Cependant les gens du dernier
ordre et de la lie du peuple de cette
ville par leur éloignement de Messieurs
les juges de la police sont rendus
a un tel degré d'insolence et de revolte
qu'ils ne connoissent plus aucune
Regle de subordination depuis la
mort des avocats de la famille
du suppliant quy les retenoient
en leur devoir en l'absence de
Messieurs les juges par les Regles de la
justice et les

peines des reglements les canailles
prétendent avoir à présent le droit
de s'egaler a tous et soumettre les
principaux Bourgeois à leurs insultes
et leurs calomnies et commettre avec
impunité les dernières effronteries
voicy un exemple quy surpasse ce
portrait

Le lundy 23 septembre 1720 fut
la nopce de Jan Le Huez et Louise
Berthelemy. Mr Urbain François
Le Bihan fils du suppliant fut
prié de la ceremonie pour honnorer
la compagnie aprez le repas et la danse
publique. Ce jeune homme
et le nouveau marié avec une
femme de Morlaix se mirent a
l'auberge chez la demoiselle founel
pour boire une bouteille de vin
Constance Berthelemy les y suivit
et s'assit aussy pour boire (c'est
la sœur de la nouvelle mariée) mais
parce quelle bût trop, elle fust
obligée de courir à l'autre bout
de la chambre pour Repousser ou
elle dut laisser tomber quelque
Argent (suivant que le suppliant
l'a appris du depuis) et s'en retournant
a la table elle eût la remeritte de
dire hautement que c'estoit le jeune
homme quy le luy avoit volé,
quoy qu'il n'eust point quitté la
table, et elle abata le vol à six
livres, une pareille effronterie le
surprît, c'est pourquoy il appellei
l'hotesse pour vuider ses poches en
sa presence assurant qu'il n'avoit en
tout argent que quatorze sols six
deniers quand il estoit venu à la
nôce et qu'on ne luy trouveroit
pas davantage. Il vuida à la vérité
ses poches, il tira ses quatorze sols
son mouchoir et sa tabatiere

que les accusez emportèrent et non content de cela ils le fouillerent par tout jusqu'au gousset et aux souliers et comme ils vouloient mettre le comble à leur affront ils le depouillerent dans la chambre pour la premiere fois et l'entrainerent dans l'ecurie ou ils le deshabillerent une seconde fois le chargeant d'outrages et de calomnies et le traitants de voleur et de fripon, François et Constance Berthelemy luy déchirerent sa cravatte, Maurice Berthelemy luy donna un soufflet et tous ensemble le tirerent et le pousserent comme un malheureux. Le bruit attira beaucoup de témoins qui furent spectateurs de leur insolances et de la confusion de ce pauvre jeune homme. Maurice Berthelemy dit hautement dans l'auberge et dans la ville en s'y promenant sur son cheval qu'il avoit coupé trois bourses sur le chemin de St Paul

et plusieurs autres calomnies diffamantes Rien ne peut egaler une semblable insolance ny reparer une semblable effronterie que le fouet de la prison sy on a egard à la condition des parties à la qualité de l'outrage et de la calomnie et à l'infamie qu'un pareil procédé repanderoit sur le suppliant sa famille et sa postérité, outre le tort considerable que la fortune de ce jeune homme en recevroit. La justice doit une protection particulière aux mineurs et defendre l'honnête homme de l'insolence de la canaille, ce considere Vous plaise messieurs Recevoir la plainte de vostre suppliant et luy permettre d'informer d'office des faits y contenus pour passé de ce estre conclu et ordonné ce qu'il appartiendra demandant autant l'adhésion de Monsieur le procureur du Roy par dépens et vous ferez Bien.

Le 27 septembre 1720

Requête de **Me François-Joachim Le Bihan** père et garde naturel de **M. Urbain François Le Bihan** son fils mineur demandeur et plaignant contre

Maurice Berthelemy

Noël Le Guillou et Françoise Berthelemy sa femme

Constance Berthelemy

Jan Le Huez et Louise Berthelemy

• 1er témoin :

Me Guillaume Le Moign procureur du marquisat du Timeur, âgé de 24 ans

Dépose que ledit 23 , après les 4 heures du soir, il appris par une petite fille nommée Janne Fornel que l'on batait le plaignant chez la nommée Fournel, tante du déposant..

Il ne fut jamais plus surprit que d'entendre dans la chambre de la cuisine un grand bruit.

Il déclare avoir entendu Constance Berthelemy, pleurante, demander audit Urbain Le Bihan une somme de six livres « qu'elle disoit avoir été volée par ledit Bihan en sa poche qui estoit dans un morceau de toile »

Constance Berthelemy dit devant plusieurs personnes :

« Ha monsieur Urbain vous avé mes deux escus que j'avais pour payer ma Saint-Michel, et fouillez bien vos poches, vous les avés »

A quoy réplique le plaignant qu'il ne les avoit pas non plus que les avoir vu, se faisant même offre de se dépouiller en présence de toutes ces personnes qui estoient. Ensuite de quoy suivent Maurice Berthelemy, frère de ladite qui dit parlant audit plaignant que c'estoit un franc fripon et qu'il avoit même plusieurs fois volé à St Paul de Léon et même ce dernier dit que Urbain Le Bihan avoit voulu forcer ladite Berthelemy, sa sœur, dans un pré nommé Prat Ru.

Le dit Urbain fut ensuite attiré dans l'écurie derriere la cuisine où le déposant a appris par bruit commun qu'il avoit été fouillé.

- 2ème témoin

Demoiselle Gillette Jamin. 30 ans

Fait une déclaration à peu près similaire et précise que lorsqu'elle arriva dans la pièce, « Urbain Le Bihan était déboutonné, la cravatte hostée et déchirée et ses boutons de manches enlevés » que Constance Berthelemy avait déclaré : « Rendez moi mon argent, vous les avez et je veux être pendue demain si vous ne les avez pas »

et qu'elle avait dit à toutes les personnes présentes que « ce n'est pas le premier vol l'accablant, que c'estoit un fripon capable de tous vil et qu'il estoit connu pour tel à St Paul et à Cornouaille »

Gillette Jamin déclara alors aux intéressés qu' il « estoit innoui de traiter de la sorte un enfant de famille »

- 3ème témoin

Catherine Le Jeune. 26ans

Déclaration similaire et rajoute que Maurice Berthelemy annonça aux personnes présentes qu'il estoit connaissant qu'il avoit volé quarante sols au nommé Plassart venant de St Pol de Léon.

Elle même se permit de dire aux intéressés qu' « un enfant de famille ne se traitait pas de cette manière »

- 4ème témoin

Louise Forillière fille de maître Jan et Constance Le Bosser. 14ans

Même déclaration, mais rajoute que l'on cria en même temps qu'on le fouillait dans l'écurie que l'argent estoit trouvé dans ladite chambre, au dessus de la cuisine, dans un linge comme on le demandait

- 5ème témoin

Magdeleine Le Collec. 26ans jeune fille

Estant allée chez Fournel, hoste débitant vin, monta dans la chambre au dessus de la cuisine et y trouva le complaignant et les accusés...., les entendit dire des tas d'injures et notamment que « c'estoit un grand fripon et capable de tout comme pour tel »

- 6ème témoin

Renée Hamon, épouse d'André Fournel, hoste débitant en vin 32ans

Après avoir entendu du bruit, monta dans la chambre au dessus de la cuisine.

Elle y vit les nommés Bizouarn et sa mère, le meunier du Huelgoat, Rioual, le complaignant et ladite Contance Berthelemy

Après être descendus à la cuisine, puis à l'écurie, elle entendit dire que Urbain Le Bihan était « un grand fripon et un voleur et qu'il le connaissait il y avait longtemps pour tel, lui disant même qu'il avoit voulu un jour que la déposante ne peut coter, forcer ladite Constance Berthelemy

A ce moment, quelqu'un cria que l'argent venait d'être retrouvé sous la table de ladite chambre

- 7ème témoin

Demoiselle Marie Catherine Fournel fille d'André, hoste 16ans

- 8ème témoin

Marie Trotier fille de + Claude et Louise Le Denmat 20ans

Déclare avoir été appelée par la demoiselle Marie Le Bihan pour aller avec elle chez le sieur Fournel pour savoir ce que vouloit ce grand bruit

- 9ème témoin
Yves Riouall fils de Louis 25ans

Etait à boire chez ledit Fournel avec Jan Le Huez, Louis Bizouarn, Guillaume Prigent, un marchand de Morlaix, le complaignant et ladite Constance Berthelemy

- 10ème témoin
Louis Hemeri 24ans

Déclare avoir entendu dire que Urbain Le Bihan était « un fripon et un gar subtile », qu' « il falloir prendre garde à lui, ce n'était pas son premier coup »

- 11ème témoin
Jan Le Chiquer ménager 42ans

Déclaration identique

Interrogatoires

Maurice Berthelemy, marchand de fruits, habite le village de K/ouall, âgé de 40ans, interrogé le 30 octobre

Moyenne stature, habillé d'un pourpoint, culotte et guettre en toile, tenant un chapeau noir sous l'esselle, cheveux et barbe noire, déclare :

qu'il estoit sy esprins de vin qu'il ne se souvient point d'avoir rien dit contre l'honneur et la réputation du sieur complaignant, ni mesme avoir dit qu'il avoit voulu forcer sa sœur

qu'il estoit si soux qu'il ne se souvient point d'avoir proféré des injures contre la réputation dudit sieur complaignant non plus qu'il ait jamais voullu le fouiller l'ayant toujours reconnu pour honette garçon

qu'il ne se souvient pas d'avoir dit audit complaignant qu'il avoit volé ces quarante sols audit plassart estant comme il a cy devant déclaré tout esprin en vin.

Contance Berthelemy, 30 ans, interrogée le 7 novembre, déclare :

qu'il est vrai qu'elle demanda l'argent au complaignant et aux autres, qui étaient dans la pièce qu'il n'est pas vrai qu'elle l'a accusé de les avoir pris

qu'elle ne lui dit pas : « Monsieur Urbain vous avé mes deux escus »

dit qu'elle estoit si yvrette qu'elle ne se souvient pas si elle fit cette demande

Françoise Berthelemy, épouse de Noël Le Guillou, 31ans, interrogée le 12 novembre déclare :

qu'elle ne dit pas à sa sœur qu'elle avait affaire à un gaillard qui estoit subtile

qu'elle ne dit pas qu'il estoit plus villain au complaignant de ne pas rendre son argent

Louise Berthelemy, 35ans, interrogée le 12 novembre, déclare :

qu'elle ne fouilla pas le complaignant dans la chambre, ni dans la cuisine

qu'elle donna trois à quatre soufflets à sa sœur, Constance, lui disant qu'elle ne savait pas ce qu'elle faisait.

Commentaire

Cette affaire du 23 septembre est dénoncée deux jours plus tard, le 25, par François-Joachim Le Bihan de K/voac. Elle lui semble si préjudiciable à l'honneur et à la réputation de son fils, François-Urbain, qu'il décide de porter plainte. Il s'agit aussi pour lui de redorer le blason de toute la famille, salie par cette vilaine affaire.

En résumé, c'est après avoir participé à un mariage, que Urbain-François Le Bihan se retrouve à l'auberge Fournel avec le marié, la sœur de la mariée et d'autres personnes déjà sur place. Ils sont attablés autour d'une bouteille de vin dans la chambre au-dessus de la cuisine. Après s'être rendue compte qu'elle venait de perdre son argent, la sœur de la mariée, Constance Berthelemy, accuse alors Urbain-François Le Bihan d'être le voleur. Cette dernière, appuyée par son frère, Maurice, et ses autres sœurs, Louise et Françoise, décide alors de le faire descendre dans la cuisine pour le fouiller. Tout en continuant à l'injurier, ils le conduisent ensuite à l'écurie, d'où ils entendent crier que l'argent vient d'être retrouvé sous la table, celle-là même où ils étaient installés un peu plus tôt.

Une foule de personnes, attirée par le bruit et les cris, assiste à cette scène déshonorante pour le fils Le Bihan. Les Berthelemy, qui l'ont déboutonné et arraché la cravate et les manches, affirment que ce n'est pas là son premier vol, qu'il a déjà volé quarante sols à un certain Plassart qui revenait de Saint-Pol, et qu'il a déjà coupé 3 bourses sur le même chemin. Ils rajoutent qu'il est connu pour ses délits à Saint-Pol et à Cornouaille et qu'il est un gaillard subtil, capable de tout. De plus, il est accusé d'avoir voulu « forcer » ladite Constance dans un pré appelé « Prat Ru ».

François-Joachim Le Bihan tente alors, en faisant témoigner 11 personnes, de les faire arrêter.

Certains témoins sont triés sur le volet :

Guillaume Le Moign, procureur, fils de Guillaume Le Moign, notaire.

Gillette Jamin, fille de Nicolas, huissier

Renée Hamon, épouse d'André Fournel, aubergiste et huissier audienier

Marie-Catherine Fournel, leur fille

Il s'agit évidemment d'un conflit de classes sociales. Comment des personnes du « dernier ordre et de la lie du peuple » ont-ils osé porter atteinte à la dignité de la famille Le Bihan ?

Le sieur de Kervoac qui s'est « employé à former l'éducation de ses enfants sur la probité exemplaire qui est héréditaire dans sa maison et dans celle de toute sa famille », ne peut laisser dire que son fils est un voleur, un fripon, un gaillard subtil et qu'il a de plus voulu abuser d'une jeune fille appartenant à ce « dernier rang ».

Lors des interrogatoires, les accusés se rétractent et nient avoir proféré de telles injures. Ils prétextent avoir trop bu ce jour-là et ne plus se souvenir de leurs propos.

Aucun document ne fait état de la suite de l'affaire, mais étant donné que l'argent avait été retrouvé, on peut supposer que le tribunal aura été indulgent.

Pour les Le Bihan, c'était avant tout une affaire d'honneur.

Urbain-François Le Bihan n'apparaît plus sur aucun registre du Huelgoat après cet épisode. A ce jour, il n'a été localisé dans aucune autre paroisse.



Patricia Daglier

Dernières nouvelles de Kerouac

La sortie de trois inédits de Jack Kerouac remet l'écrivain franco-américain à l'avant scène. *Book of Blues*, *Dharma* et ses *Lettres choisies* révèlent un véritable homme de lettres, bien plus qu'un simple représentant de la beat generation.

Jack Kerouac: le nom sonne comme lorsqu'on claque des doigts sur le beat d'un orchestre de jazz. Pour beaucoup, il ne serait rien de plus que le papy des hippies: il avait déjà 46 ans lorsque le *flower power* a déferlé sur San Francisco; il devait mourir l'année suivante, le 21 octobre 1969.

Mais Kerouac est bien plus qu'un cri de ralliement pour *baby-boomers* nostalgiques: il est sans doute l'un des écrivains les plus importants de ce siècle. La publication, cet été, des traductions de trois ouvrages inédits, nous offre de quoi nous en convaincre.

On s'imagine généralement que Kerouac écrivait en puisant les mots à même son existence pour les aligner sur la page sans jamais se préoccuper vraiment de questions proprement littéraires. La traduction de ses *Lettres choisies*, 1940-1956 (premier de deux volumes, dont le second, couvrant les années 1957-1969, est déjà paru en anglais) permet de découvrir que si Kerouac savait improviser avec génie, c'était parce qu'il ne cessait jamais de travailler son instrument: le langage.

Ce recueil rassemble plus de 175 lettres rédigées par Kerouac avant qu'il ne connaisse la célébrité avec la parution de *Sur la route*, en 1957. On y découvre ses premières discussions débridées avec les figures de proue de la *beat generation*: Allen Ginsberg, William Burroughs et, surtout Neal Cassidy, coureur de jupons invétéré,

grand adepte du "dérèglement de tous les sens" cher à Rimbaud, et avec lequel la *beat generation* attaquera de front le conformisme où sombrait la société états-unienne de l'après guerre.

Mais ces *Lettres choisies* font surtout découvrir un jeune écrivain préoccupé par l'idée de faire une littérature qui soit tout à fait de son temps. "Nous vivons exactement au bon moment", écrit Kerouac en septembre 1947. Et au fil des pages, on voit comment il découvre graduellement sa voie et, surtout, sa voix, celle qui saura être l'écho de son époque: la prose spontanée, qu'il décrit, en octobre 1954, comme "une nouvelle prose, la Prose Moderne, comme du jazz, rapide à couper le souffle, avec des flux spontanés et non révisés..."

Selon la légende qu'il a lui-même contribué à répandre, Kerouac aurait écrit *Sur la route* en trois semaines, d'un seul jet. Les *Lettres choisies* permettent de constater qu'il a cependant travaillé pendant des années sur son bouquin, cela à la manière des musiciens de jazz qui, en studio, reprennent sans cesse le même morceau jusqu'à ce qu'ils réalisent enfin la "bonne take"!

Langue vivante

Ses *Lettres choisies* contiennent également de nombreuses pages

dans lesquelles Kerouac parle de son rapport à sa langue maternelle, le français, et des avantages qu'il trouvait à écrire en anglais: un idiome qu'il n'a jamais cessé de considérer comme étranger. Ainsi qu'il l'explique en septembre 1950 à Yvonne Le Maître (une journaliste de Lowell, où Kerouac est né au sein d'une communauté franco-américaine): "À 21 ans, j'étais encore assez maladroit et il y avait dans ce que je disais et écrivais une résonance illettrée. Quelle confusion ! La raison pour laquelle je manipule si facilement les mots anglais réside dans le fait que ce n'est pas ma propre langue. Je l'ai remodelée pour l'adapter à des images françaises."

Kerouac a malgré tout émaillé la plupart de ses écrits de nombreuses phrases rédigées dans sa langue maternelle. "Nous autres aussi on a une / belle langue qui clacke", peut-on d'ailleurs lire en français dans *Book of blues*: un recueil de poèmes qu'on a retrouvé après la mort de Kerouac dans ses archives, et que les éditeurs français ont eu l'excellente idée de faire paraître dans une édition bilingue. Présentés sous l'appellation de "chorus", afin de souligner ce qui les lie aux principes du jazz, ces poèmes sont des perles de spontanéité: "L'étoile se reflète dans la flaque / et l'étoile s'en fiche / et la flaque s'en fiche / Rien ne pense / pas même le poète des flaques."

On aura perçu, dans ces lignes, un écho de haïku et de pensée zen. Grâce à la publication de *Dharma*, un énorme recueil de récits, de commentaires et de pensées ("Tout est conditionnel et bavardages"...), directement inspirés de ses lectures bouddhistes, on peut se faire une idée de l'importance que la découverte des

religions orientales a pu avoir pour Kerouac.

Signalons que ces trois ouvrages ont été admirablement traduits par **Pierre Guglielmina**. On doit cependant chicaner les éditeurs français des *Lettres choisies* pour avoir omis d'y inclure les commentaires de la compilatrice du recueil, **Ann Charters**. Dans l'édition anglaise du bouquin, la plupart des lettres sont en effet accompagnées d'annotations fournissant un lot d'informations biographiques des plus éclairantes.

La traduction (par **Marianne Véron**) de *Sur la route*, de **Carolyn Cassady**, est par contre cettement moins réussie. Rédigé par la principale des nombreuses compagnes de Neal Cassidy (ce qui ne l'empêchera d'être pour un temps la maîtresse de Kerouac), le livre présente le revers de la médaille de la *beat generation*. Pendant que les gars se lançaient dans leur quête d'absolu, les filles restaient derrière à faire le ménage en les attendant, et à torcher les enfants que ces éternels adolescents semaient çà et là le long de leur route...

Jack Kerouac a sans doute plus ou moins raté sa vie, mais il a réussi un bon paquet de bouquins: ce qui, réalise-t-on à la lecture de ses *Lettres choisies*, était le but qu'il s'était donné. Il voulait avant toute chose écrire des livres qui lui survivraient, et il a réussi; cela en inventant le moyen de mettre en mots ce que les jazzmen mettent en musique. Près de 40 ans après sa mort, on lit les ouvrages de Jack Kerouac pour la même raison qu'on écoute encore Charlie Parker, Miles Davis, Charles Mingus et John Coltrane: parce que (pour paraphraser Nietzsche qui écrivait en son temps

que "sans musique, la vie serait une erreur") sans le jazz, le Xxe siècle ne vaudrait peut-être pas tellement qu'on s'en souviennne...

Lettres choisies, 1940-1956

par Jack Kerouac
Ed. Gallimard, coll. Du Monde entier
2000, 579 pages

Book of Blues (Édition bilingue)

par Jack Kerouac
Editions Denoël & d'ailleurs
2000, 284 pages

Dharma

par Jack Kerouac
Editions Fayard
421 pages

Sur ma route

**Ma vie avec Neal Cassidy,
Jack Kerouac, Allen Ginsberg
et les autres...**

par Carolyn Cassady
Éditions Denoël & d'ailleurs
2000, 556 pages

TEXTE DE PIERRE MONETTE

Extrait du Magazine Voir (Québec)

Du 31 août au 6 septembre 2000, p.22



Jack Kerouac. Photo prise en novembre 1951, par Jerry Bauer.

Denise Pelletier

Jonquière (DP) – Lily Kirouac, de Jonquière, a vécu une expérience intéressante en juin, alors qu'elle a été invitée à danser en Angleterre devant les professeurs membres du BATD (British Association teachers of dancing), réunis en congrès. Cette invitation découlait du premier prix qu'elle avait remporté au concours Scholarship BATD 99, qui se tenait à Toronto en novembre 1999, dans la catégorie ballet classique senior.

Elle était alors l'une des onze élèves du Prisme culturel présentes à cette compétition, où Mélanie Roy Simard a obtenu une première place dans la catégorie junior, tandis que d'autres participantes méritaient des deuxième places, des trophées et des mentions. Et leur première place vaut aux deux jeunes danseuses, élèves de Raymond Tremblay, un passeport pour participer au concours international de la BATD, qui aura lieu en décembre en Angleterre et qui réunira des représentants de sept pays.

Lily Kirouac, âgée de 16 ans, qui étudie le ballet depuis l'âge de huit ans, est très heureuse de ce qui lui arrive. Sa prestation de juin, devant des professeurs réunis en congrès, lui a apporté beaucoup de joie, d'autant plus qu'elle a, par la même occasion, eu l'occasion de participer à des classes de perfectionnement avec des professeurs réputés. Sa photo apparaît d'ailleurs sur la page couverture et dans une page intérieure de la publication

faisant état des actes de ce congrès. Inscrite au programme sport art études, au niveau secondaire 5, elle nous explique que la danse occupe une place importante dans sa vie. Sa mère, Barbara Procyk, a toujours dansé et a incité tous ses enfants à pratiquer une discipline artistique ou sportive.

« Je ne savais pas ce que c'était que la danse, mais dès le premier cours, j'ai aimé cela. Les premières années sont difficiles, car ce qu'on fait n'a rien à voir avec les beaux spectacles de ballet qui passent à la télévision, c'est exigeant, fatigant pour le dos, pour les jambes, pour les pieds », dit Lily Kirouac. Mais quand on est sur scène, quand on remporte des prix, quelle récompense, même s'il a fallu travailler un an pour une prestation de cinq minutes!

« Cela apporte une satisfaction intérieure incroyable », explique Lily Kirouac, ajoutant qu'elle est très émue de découvrir que de jeunes élèves la prennent aujourd'hui comme modèle, comme elle le faisait pour les danseuses plus avancées quand elle a elle-même commencé ses cours de ballet. Membre de la compagnie de danse du Prisme culturel, elle a participé et participera encore cette année au ballet Casse-Noisette monté par l'école de ballet, et elle a effectué un stage d'été en danse au CREPS d'Alma.

La jeune Lily Kirouac aimerait bien faire carrière dans la danse, que ce soit en

jazz, ballet classique ou moderne, tout en sachant que c'est très difficile de percer et de réussir dans ce domaine, alors elle choisira, l'an prochain au cégep, une option autre qu'artistique, tout en continuant à se perfectionner en danse. Elle aimerait aussi chanter et jouer la comédie.

Note : Lily Kirouac est la petite-fille de Rodrigue Kirouac (00989) et d'Esther Kirouac. Ses parents sont Michel Kirouac (00990) et Barbara Procyk.



Photo : Michel Tremblay

In Mémoriam

Donat Fortin: à sa résidence de Saint-Hubert (autrefois de Ste-Apolline) le 8 février 2000, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Donat Fortin, fils d'Alfred Fortin et de **Catherine Kirouac (02273)**. Le service religieux a été célébré en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à St-Hubert le 12 février 2000 et l'inhumation à la Maison Darche de Longueuil. Il laisse dans le deuil: son épouse Aline Bissonnette; ses enfants: Viviane, Bernard et Raymonde; ses frères, soeurs et beaux-frères: Solange Fortin (feu Donat Noël), Réal Fortin (feue Laurentienne Bérubé), Soeur Colette Fortin, SSCM, Adrien Fortin, William Clark (feue Alexandrine Fortin), Jacques Côté (feue Aline Fortin).

Réal Fortin: à la Résidence Monseigneur Deschênes le 21 mars 2000, à l'âge de 72 ans est décédé M. Réal Fortin, fils d'Alfred Fortin et **Catherine Kirouac (02273)**; époux de feue Dame Laurentienne Bérubé. Le service religieux a été célébré en l'église de Ste-Apolline le 25 mars 2000 et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse. Il laisse dans le deuil ses enfants: Julie (Robin Marceau), Josée (Jean-Yves Lachance), Annie (Robert Marceau), Noël (Manon Lapointe), Estelle (Florent Marceau) ainsi que son frère et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Solange Fortin (feu Donat Noël), Soeur Colette Fortin SSCM, Adrien Fortin, William Clark (feue Alexandrine Fortin), Jacques Côté (feue Aline Fortin), Aline Bissonnette (feu Donat Fortin).

Paul-André Caron: est décédé le 19 juillet 2000, suite à une longue maladie. Il habitait Rouyn-Noranda. Il laisse dans le deuil: son épouse **Gisèle Kirouac (01305)**, fille de feu **Albert Kirouac (01293)**; ses enfants Pierre, Lucille et Annie, ainsi que son frère Jean-Marc (Noëlla Petit).

Jeanne Tremblay: À Québec, le 26 juillet 2000 est décédée Jeanne Tremblay épouse de feu **Gérard Kirouac (01478)**. Elle habitait St-Augustin et autrefois St-Hubert, comté Rivière-du-Loup. Le service religieux a été célébré le 29 juillet en l'église de St-Hubert. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaétane (Réjean Chouinard), Jean-Nil (Lyse Desrosiers), Rino (Doris Laliberté), Lyne (Gilles Laliberté), Stéphane (Isabelle Lavoie), Manon (François Baillargeon), Roselle Plourde (feu Normand Kirouac) et ses petits-enfants.

Yvonne Poisson: est décédée le 31 juillet 2000, à l'âge de 91 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Victoire de Victoriaville et l'inhumation au cimetière Saint-Joseph. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul-Doris (Rita Lahaies), Jeannine, Marielle, Madeleine, Monique (Yvon Pelletier), Claudette, Marie-André (**Pierre Kirouac (00832)**), et ses petits-enfants dont **Isabelle (00833)** et **Geneviève Kirouac (00834)**.

Bernadette Leclerc: est décédée à la Résidence Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, le 16 août 2000, à l'âge de 77 ans. Le service religieux a été célébré le 21 août 2000 en l'église Saint-Charles-Garnier et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Ste-Justine de Dorchester. Elle laisse dans le deuil ses soeurs, dont Marie Leclerc ex-gouvernante de l'Abbé **Jules-Adrien Kirouac (00655)**.

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Conseil d'administration 2000-2001 Board of Directors

Président

Vacant

Vice-président

Pierre Kirouac(00321)
3194, Berthelot
Trois-Rivières
G8Z 1N6
(819) 375-4175
pierre.kirouac@tr.cgocable.ca

Vice-président

Jean-Yves Kirouac(00664)
4590, Promenade Paton # A-603
Laval, QC.
H7W 3X7
(514) 682-9629

Secrétaire

François Kirouac(00715)
31, Laurentienne
St.-Étienne-de-Lauzon, QC.
G6J 1H8
(418) 831-4643

Trésorier

René Kirouac(02241)
3782, Chemin St.-Louis
Ste.-Foy, QC.
G1W 1T5
(418) 653-2772

Secrétaire de réunion

Céline Kirouac(01137)
Case postale 77
Warwick, QC.
J0A 1M0
(819) 358-2566

Conseillère

Hélène Kirouac(01154)
25, Méthot # 75
Warwick, QC.
J0A 1M0
(819) 358-6256
hkirouac@ivic.qc.ca

Conseillère

Marguerite Kirouac(01152)
724, Boul. Bois-Francis sud
Victoriaville, QC.
G6P 5W5
(819) 357-2141

Responsable de la revue

Marie Kirouac(00840)
1135, Gustave Langelier
Cap- Rouge, QC.
G1Y 2J6
(418) 654-1034

Nouveaux membres----New members

Région 1(Québec-Beauce)

Raymond Bergeron, Saint-Romuald (Août 2000)
René Kirouac, Sainte-Foy (septembre 2000)
Philippe Kirouac, Québec (septembre 2000)

Région 2 (Montréal-Ouataouais-Abitibi

Jocelyne Kirouac, Montréal (septembre 2000)

**Au nom de tous les membres de notre association et des membres du conseil
d'administration, bienvenue parmi nous !**

Welcome to our new members !

Nouveaux courriels reçus

New E-Mail received

Irene C. Sylvia, East Taunton, MA
auntiemomjimco@aol.com

Michel Bornais, Beauport
jambornais@hotmail.com

Jean-François Kirouac, Longueuil
Jfski@hotmail.com

Marie Lussier Timperley
marietimperley@hotmail.com

Janine K. Dumas, Rouyn-Noranda
Janinekdumas@hotmail.com

Jocelyne Kirouac, Rouyn-Noranda
joycika@pocketmail.com

Cl. Alexandra Desl'roches



**Membre de la Fédération des familles
souches Québécoises inc.**

Courrier de deuxième classe permis no: **94676**

Publié par: **L'Association des familles Kirouac inc.**

Édité par: **La Fédération des familles-souches**

Québécoises inc. IMPRIMÉ - PRINTED PAPER

Case Postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

Port de retour garanti.

Tirage: 300 copies.

ISSN 0833-1685

FONDATION: 20 NOVEMBRE 1978.

INCORPORATION: 26 FÉVRIER 1986.

www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm

**Responsable du secrétariat
et du recrutement:
François Kirouac
31, Laurentienne
St-Etienne de Lanzone
(Québec) G6J 1H8
(418) 831-4643**